

5. Règlement

5.6 Annexes

5.6.2 Fiches patrimoine

5.6.2.1 Aulnay-sous-Bois

Projet de PLU arrêté en Conseil de Territoire en date du 26 juin 2024



<p>Fiche PLU n° 1</p> <p>GROUPE SCOLAIRE NONNEVILLE 43 rue de la Division Leclerc et 42 rue de Toulouse</p> <p>cadastre : CH 120</p>     	Caractéristiques historiques	
	date de construction	1926-28
	programme initial	école de filles (rue de Toulouse) et école de garçon (rue de la division Leclerc)
	occupation actuelle	groupe scolaire
	auteur	Paul-René Chauvin, architecte (1895-1963) ; G. Le Duc (peintre de la fresque)
	maître d'ouvrage	Ville d'Aulnay
	modifications, adjonctions	1930, adjonction d'une école maternelle, rue A. Theuriet, Edmond Stable architecte
	Description	
	matériaux façade	soubassement meulière, élévation brique rouge façon Bourgogne
	matériaux couverture	
matériaux structure, gros œuvre		
nombre d'étages	RDC surélevé + 1 étage	
techniques de mise en œuvre		
type de couverture		
plan masse/composition	composition symétrique; occupe un îlot entre 3 rues	
décor, modénatures	pilastres monumentaux en brique réunissant les deux niveaux, délimitant chaque travée ; colonnes à fronton triangulaire encadrent les entrées, couronnement monumental (débord incurvé) avec frise peinte	
Contexte urbain et paysager : Quartier de Noneville.		
rapport à la rue (alignement/retrait)	Retrait par rapport à l'alignement public	
schéma des points de vue privilégiés/covisibilité	Entrée principale donnant sur élargissement rue de Lattre de Tassigny	
plantations, mobilier urbain	Belle clôture en métal (veiller au remplacement des montants cassés). Alignement d'arbres cache la façade rue de la Division-Leclerc	
Analyse		
caractérisation typologique		
caractérisation stylistique		
caractérisation des modifications majeures : rupture/continuité, mise en valeur/dénaturation	continuité stylistique de l'adjonction par rapport aux bâtiments du plan d'origine.	
		

Fiche PLU n° 1 GROUPE SCOLAIRE NONNEVILLE

Intérêt patrimonial et critères de protection

**intérêt architectural
(histoire stylistique et
technique de
l'architecture)**

Œuvre de Paul-René CHAUVIN (1895-1963) Premier groupe scolaire construit par l'architecte Composition d'ensemble symétrique caractéristique des groupes scolaires français de la IIIème République. Modénature particulièrement soignée : frise de la corniche, mise en œuvre de la brique

intérêt historique

**intérêt urbain et paysager
(rôle structurant, relation à
l'environnement, point de
vue remarquable...)**

intérêt écologique

non

Éléments ou caractéristiques à protéger

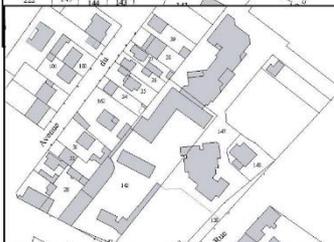
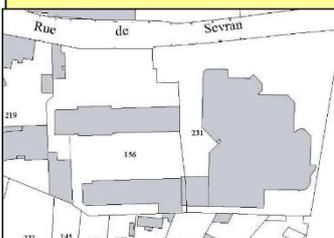
Façades et toitures, parcelle, gabarit, etc..., matériau de façade, décor polychrome, horloge etc. Veiller en particulier à la restauration de la corniche peinte



<p>Fiche PLU n° 2</p> <p>GROUPE SCOLAIRE LES PREVOYANTS 45-47, rue des Fiches</p> <p>cadastre : BX 182</p>	Caractéristiques historiques	
	date de construction	1931-1934
	programme initial	école de filles
	occupation actuelle	groupe scolaire
	auteur	Paul-René Chauvin, architecte (1895-1963)
	maître d'ouvrage	Ville d'Aulnay
	modifications, adjonctions	
	Description	
	matériaux façade	brique rouge de qualité, façon Bourgogne
	matériaux couverture	tuile mécanique
matériaux structure, gros œuvre	brique, meulière	
nombre d'étages	RDC surélevé+2+attique+combles	
techniques de mise en œuvre		
type de couverture		
plan masse/composition	Parcelle exiguë explique un plan-masse ramassé et une construction en hauteur. Composition simple, corps de bâtiment principal encadré par deux pavillons plus bas, alignement régulier des travées, deux entrées (garçons/filles) précédées d'un perron.	
décors, modénatures	grand soin apporté à l'appareillage de la brique en façade, motifs géométriques de vannerie et pilastres monumentaux.	
Contexte urbain et paysager : édifice monumental dans un contexte de zone pavillonnaire		
	rapport à la rue (alignement/retrait)	Retrait
	schéma des points de vue privilégiés/covisibilité	Perspective à préserver depuis la rue Madeleine
	plantations, mobilier urbain	Abords soignés (candélabres, bacs)
	Analyse	
	caractérisation typologique	Groupe scolaire IIIe République
	caractérisation stylistique	d'inspiration art déco dans la mise en œuvre de la brique en façade
	caractérisation des modifications majeures : rupture/continuité, mise en valeur/dénaturation	
		
		

Fiche PLU n° 2 GROUPE SCOLAIRE LES PREVOYANTS	
Intérêt patrimonial et critères de protection	
intérêt architectural (histoire stylistique et technique de l'architecture)	Belle architecture publique d'inspiration art deco, œuvre de l'architecte Paul René Chauvin (dernière réalisation de cet architecte dans la ville)
intérêt historique	
intérêt urbain et paysager (rôle structurant, relation à l'environnement, point de vue remarquable...)	Cet équipement constitue un repère de qualité dans la zone pavillonnaire. Il importe de préserver tous les points de vue qui le donnent à voir.
intérêt écologique	
Éléments ou caractéristiques à protéger	
Qualité de la façade en brique. Il conviendra de veiller au ravalement et à toute intervention sur les abords (ex : rampe handicapés sur accès principal)	

<p>Fiche PLU n° 3</p> <p>ECOLES PRIMAIRES DU BOURG Rue de Sevrain</p> <p>cadastre : BF 156 , Z 143</p>	Caractéristiques historiques	
	date de construction	1910
	programme initial	école de fille ; école de garçons
	occupation actuelle	groupe scolaire
	auteur	Delafont F., Favre E. architectes
	maître d'ouvrage	Ville d'Aulnay
	modifications, adjonctions	1927, surélévation et adjonction, Chauvin architecte ; 1937, Stable E. architecte
	Description	
	matériaux façade	meulière, brique, enduit ciment
	matériaux couverture	tuile mécanique
matériaux structure, gros œuvre	meulière, brique, charpente	
nombre d'étages	R+2 ; rez-de-chaussée surélevé d'un étage ; R+1 pour le bâtiment sur cour	
techniques de mise en œuvre	Traditionnelles (murs porteurs)	
type de couverture	toit à longs pans ; toit terrasse	
plan masse/composition	pavillon central et deux ailes latérales ; pavillons sur cour	
décors, modénatures	brique polychrome en encadrement de baies, arcs ; motifs géométriques en brique (surélévations)	
Contexte urbain et paysager : bourg, vieux pays		
rapport à la rue (alignement/retrait)	En retrait donnant sur une cour de récréation	
schéma des points de vue privilèges/covisibilité	Importante co-visibilité avec l'église classée MH	
plantations, mobilier urbain	Les clôtures basses et les plantations laissent la façade principale en évidence	
Analyse		
caractérisation typologique	école primaire type Jules Ferry	
caractérisation stylistique	architecture publique IIIe République	
caractérisation des modifications majeures : rupture/continuité, mise en valeur/dénaturation	Les surélévations de la fin des années 1920 rompent le rythme des baies mais complètent l'édifice de façon assez harmonieuse par l'emploi des motifs géométriques en brique. Les bâtiments des années 1930 affichent délibérément un style moderne (grands volumes, bandeaux et baies soulignent l'horizontalité de la composition)	



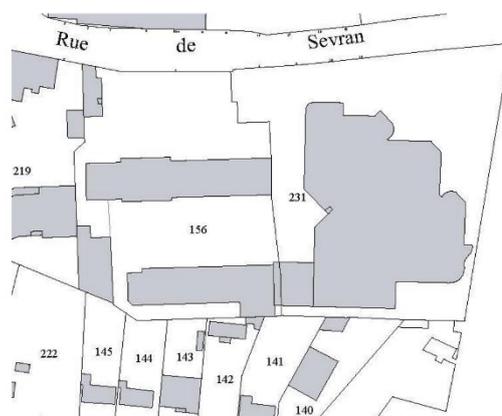
Fiche PLU n° 3 ECOLES PRIMAIRES DU BOURG

Intérêt patrimonial et critères de protection

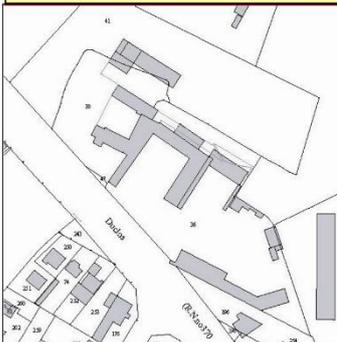
intérêt architectural (histoire stylistique et technique de l'architecture)	Belle architecture publique du début du XXe siècle.
intérêt historique	Pour partie édifiés à l'emplacement des premières écoles publiques d'Aulnay, à proximité immédiate de l'église (CMH)
intérêt urbain et paysager (rôle structurant, relation à l'environnement, point de vue remarquable...)	L'ensemble participe à la composition urbaine de la place. Il importe de veiller à la relation des aménagements extérieurs avec la place et l'église.
intérêt écologique	non

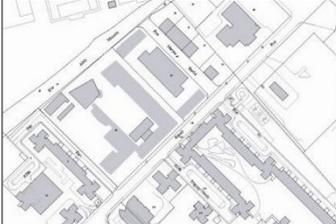
Éléments ou caractéristiques à protéger

Façades (matériaux) ; plan



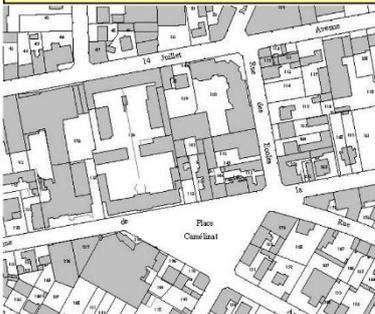
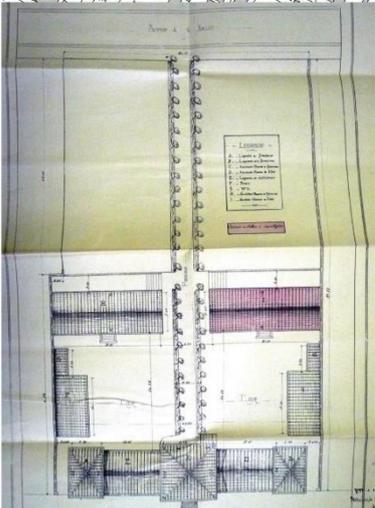
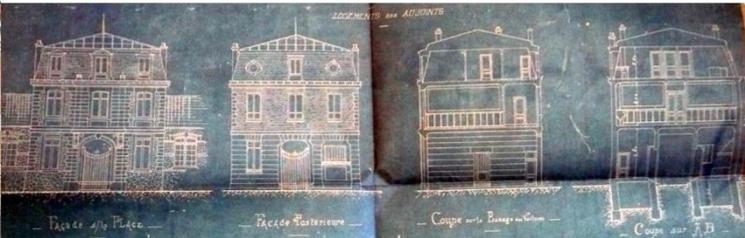
<p>Fiche PLU n° 4</p> <p>PROTECTORAT SAINT-JOSEPH 36, rue Jacques-Duclos cadastre : O 36, 38, 41</p>	Caractéristiques historiques	
	date de construction	XVIIIe siècle (moulin) . agrandissements début XXe (avant 1914) ; 1925 pour la chapelle
	programme initial	Les bâtiments du moulin de la ville accueillent à partir de la fin du XIXe siècle un orphelinat.
	occupation actuelle	Ecole maternelle et primaire, lycée technique et professionnel. Etablissement privé catholique sous contrat d'association avec l'Etat
	auteur	maître d'œuvre inconnu
	maître d'ouvrage	Congrégation des sœurs de Jésus rédempteur
	modifications, adjonctions	Une partie des bâtiments du moulin et de la ferme est conservée, la roue a disparu, deux phases d'agrandissement : début XXe : reconstruction du corps de bâtiment principal (confère à la cour d'honneur l'aspect qu'elle a conservé jusqu'à aujourd'hui) ; années 1920 : construction de la chapelle et surélévation des ailes latérales ; 1975 : construction des bâtiments du lycée dans le fond du parc.
	Description	
	matériaux façade	soubassement en meulière, brique d'argile rouge et brique de ciment rose ; enduit tyrolien et enduit ciment
	matériaux couverture	tuile mécanique
matériaux structure, gros œuvre		
nombre d'étages	R + 1 ; R + 2 ; R + 3	
techniques de mise en œuvre	Traditionnelle, murs porteurs	
type de couverture	toit à longs pans	
plan masse/composition	plan en U autour d'une cour	
décors, modénatures	corps de bâtiment central : fronton triangulaire couronne la travée centrale, pourvu d'une horloge, surmonté d'une croix ; motifs décoratifs en brique claire : motifs de pilastre, linteaux, encadrement des baies, motifs triangulaires en allèges	
Contexte urbain et paysager : au nord du vieux Pays, à l'emplacement de l'ancien moulin de la ville, dont une partie des bâtiments est conservée.		
rapport à la rue (alignement/retrait)	en retrait par rapport à la rue, s'inscrit dans un grand parc de 4 ha	
schéma des points de vue privilégiés/covisibilité	partiellement caché de la vue depuis l'espace public par un grand mur	
plantations, mobilier urbain	parc de 4 ha avec arbres, notamment peupliers marquant le passage du Sausset	
Analyse		
caractérisation typologique		
caractérisation stylistique		
caractérisation des modifications majeures : rupture/continuité, mise en valeur/dénaturation	grande continuité avec adaptation à la vocation nouvelle du lieu	



<p>Fiche PLU n° 5</p> <p>COLLEGE VICTOR-HUGO 55-79, rue Auguste-Renoir</p> <p>cadastre : DR 42</p>	Caractéristiques historiques	
	date de construction	1996 : concours ; mise en service 2000
	programme initial	construit pour 800 élèves (collège et segpa)
	occupation actuelle	
	auteur	Castro, Roland et Denissof, Sophie (architectes)
	maître d'ouvrage	Conseil général de la Seine-Saint-Denis/Sodedat 93
	modifications, adjonctions	
	Description	
	matériaux façade	parement de brique, enduit ciment blanc
	matériaux couverture	
matériaux structure, gros œuvre	béton	
nombre d'étages	R+1	
techniques de mise en œuvre		
type de couverture	Toit-terrasse	
plan masse/composition	Plan centré sur une grande cour intérieure, espace relativement clos, rappelant le plan des écoles Jules Ferry. Bâtiment d'expression moderne avec fenêtres bandeau emboîtement de volumes.	
décors, modénatures	Parement en brique,	
	Contexte urbain et paysager :	
	rapport à la rue (alignement/retrait)	Partiellement aligné sur rue. Le retrait d'une partie des bâtiments par rapport à la rue signale l'entrée du bâtiment.
	schéma des points de vue privilégiés/covisibilité	
	plantations, mobilier urbain	
	Analyse	
	caractérisation typologique	Collège 800
	caractérisation stylistique	Architecture contemporaine avec citations historiques (plan, matériaux)
	caractérisation des modifications majeures : rupture/continuité, mise en valeur/dénaturation	
		

Fiche PLU n° 5 COLLEGE VICTOR-HUGO

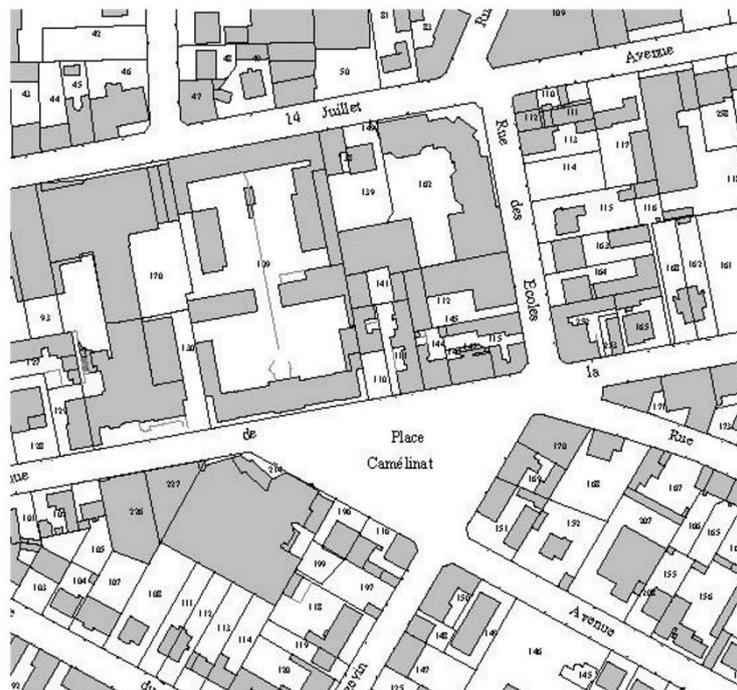
Intérêt patrimonial et critères de protection	
intérêt architectural (histoire stylistique et technique de l'architecture)	Témoigne du renouveau de la recherche en architecture des collèges à partir des années 1970 (fin des modèles) et plus particulièrement après la décentralisation.
intérêt historique	Reconstruction d'un collège antérieur construit en 1968 dans le quartier de la Rose des Vents. Marqueur de la politique de la ville.
intérêt urbain et paysager (rôle structurant, relation à l'environnement, point de vue remarquable...)	Bonne image urbaine d'un bâtiment public d'enseignement (traitement briquette en référence à l'architecture des collèges ?)
intérêt écologique	
Éléments ou caractéristiques à protéger	
Façade : matériaux (brique), bandeaux, menuiseries	

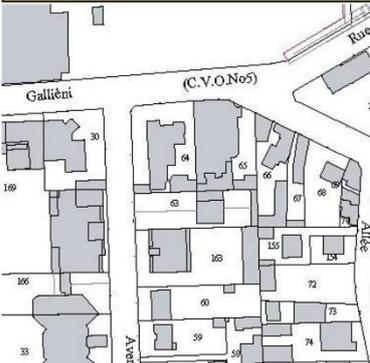
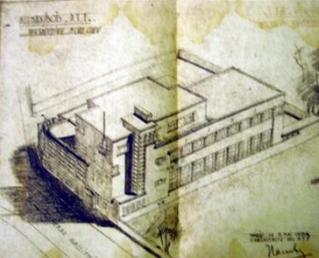
<p>Fiche PLU n° 6</p> <p>COLLEGE DU PARC Place Camelinat</p> <p>cadastre : BF 109</p>   	Caractéristiques historiques	
	date de construction	1898-1901
	programme initial	école de fille ; école de garçons
	occupation actuelle	collège
	auteur	Harrant E. architecte
	maître d'ouvrage	Ville d'Aulnay
	modifications, adjonctions	1908-1911 surélévations et agrandissements, Delafont F., Favre E. architectes ; 1928, Chauvin P.-R. architecte
	Description	
	matériaux façade	meulière ; crépis tyrolien ; brique, pierre, ciment moulé, céramique (décor)
	matériaux couverture	tuile mécanique
matériaux structure, gros œuvre	meulière, brique, charpente	
nombre d'étages	Rez ; R + 1 et R + 2 + combles	
techniques de mise en œuvre	Traditionnelle (murs porteurs)	
plan masse/composition	pavillon central (R+2) relié par deux corps de bâtiments bas (Rez) à deux pavillons d'angle (R+1) ; deux bâtiments de plan rectangulaire sur cour	
décor, modénatures	très soigné dans sa mise en œuvre, se caractérise par la grande variété des matériaux employés : joints de meulière rocaillés, brique rouge et blanche en allège, bandeaux, arcs, chaînage d'angle, panneaux de céramique et briques émaillées, clés, porche, corniche en pierre de taille.	
Contexte urbain et paysager : quartier du parc		
rapport à la rue (alignement/retrait)	alignement	
schéma des points de vue privilégiés/covisibilité	Forte prégnance visuelle de tous points de l'espace public sur la place	
plantations, mobilier urbain		
Analyse		
caractérisation typologique	école primaire type Jules Ferry	
caractérisation stylistique	architecture publique IIIe République	
caractérisation des modifications majeures : rupture/continuité, mise en valeur/dénaturation	Les premières surélévations et adjonctions des années 1908-10 respectent les matériaux et la modénature d'origine. Les surélévations des années 1930 rompent le rythme des baies mais complètent l'édifice de façon assez harmonieuse par l'emploi des motifs géométriques en brique.	
		

Fiche PLU n° 6 COLLEGE DU PARC

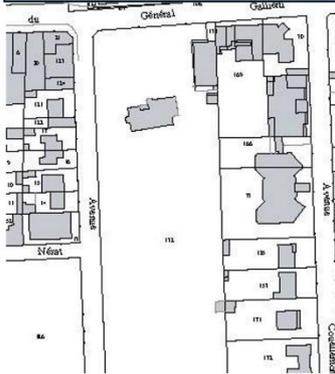
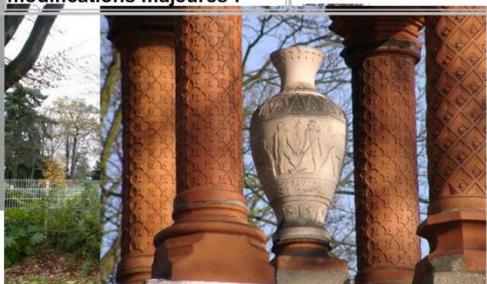
Intérêt patrimonial et critères de protection	
intérêt architectural (histoire stylistique et technique de l'architecture)	Type de mairie-école tardif ; qualité de la mise en œuvre.
intérêt historique	Abrita la deuxième mairie dans le pavillon central, dans l'attente de la construction de l'hôtel de ville actuel. Ses agrandissements successifs témoignent d'une période de forte croissance de ce nouveau quartier au début du XXe siècle.
intérêt urbain et paysager (rôle structurant, relation à l'environnement, point de vue remarquable...)	Constitue un solide front urbain sur le côté nord de la place Camélinat dont les 3 côtés sont marqués par des plantations d'alignement.
intérêt écologique	non

Éléments ou caractéristiques à protéger
façades, notamment les décors portés et la modénature propre à chaque matériau, porche central ; gabarit sur rue



<p>Fiche PLU n° 7</p> <p>Ancien HOTEL DES POSTES, aujourd'hui poste annexe 24, boulevard du Général Gallieni</p> <p>cadastre : BF 65</p>      	<p>Caractéristiques historiques</p>	
	date de construction	1939-1947
	programme initial	salles de service (poste et téléphone), logement de fonction
	occupation actuelle	poste annexe
	auteur	Lambert Jacques Georges, architecte des PTT
	maître d'ouvrage	ministère des Postes, Télégraphes et Téléphones
	modifications, adjonctions (date/auteur)	
	Description	
	matériaux façade	briques rouges ("brique de Mitry-grès, moule Bourgogne ou similaire", AM 1W4858), briques arrondies, béton translucide, mignonnette en soubassement
	matériaux structure, gros œuvre	béton armé
	nombre d'étages	sous-sol partiel, rez, entresol, deux étages
	techniques de mise en œuvre	aucun mur porteur (AM)
	type de couverture	toit-terrasse, voûtes en béton translucide salle du public et lanterneau au dessus des chargements
	plan masse/composition	Plan rectangulaire. Emboîtement de volumes, entrée mise en valeur par un arrondi, fenêtres en bandeaux (effet atténué par piliers en béton entre les baies).
	décors, modénatures	inscriptions en béton armé scellées dans la façade principale, encadrement des baies ; détail : porte-drapeau
Contexte urbain et paysager	Centre-gare, face aux voies ferrées	
rapport à la rue (alignement/retrait)	Alignement sur la rue ; terrain rectangulaire à l'angle de deux rues	
schéma des points de vue privilèges/covisibilité	Le bâtiment est peu mis en valeur depuis la rue. En revanche il est très visible depuis le terrain RFF et la passerelle en vis-à-vis.	
5) Analyse		
caractérisation typologique	Hôtel des postes de l'entre-deux-guerres	
caractérisation stylistique	Edifice de style moderne	
caractérisation des modifications majeures :	Le lettrage a disparu ; le petit édicule marquant l'entrée du public a disparu.	

<p>Fiche PLU n° 8</p> <p>HOTEL DE VILLE D'AULNAY-SOUS-BOIS</p> <p>Cadastre : AX 1</p>       	<p>Caractéristiques historiques</p>	
	<p>date de construction</p>	<p>1931 (plans), 1932-1934 (travaux)</p>
	<p>programme initial</p>	<p>hôtel de ville</p>
	<p>occupation actuelle</p>	<p>inchangée</p>
	<p>auteur</p>	<p>Levêque Georges</p>
	<p>maître d'ouvrage</p>	<p>Ville d'Aulnay</p>
	<p>modifications, adjonctions</p>	
	<p>Description</p>	
	<p>matériaux façade</p>	<p>calcaire comblanchien, roche de Saint-Maximin pour les murs ; brique pour les façades latérales et arrière</p>
	<p>matériaux couverture</p>	<p>ardoise</p>
<p>matériaux structure, gros œuvre</p>		
<p>nombre d'étages</p>	<p>R + 1 + C</p>	
<p>techniques de mise en œuvre</p>		
<p>type de couverture</p>	<p>toit à comble brisé, "à la mansart"</p>	
<p>plan masse/composition</p>	<p>Vaste édifice construit sur un plan rectangulaire, destiné à être vu de toute part, au centre d'une composition urbaine, mise en scène de la façade avec perron central sur trois travées et balcon central</p>	
<p>décors, modénatures</p>	<p>peu de décor porté : les emblèmes républicains : inscriptions, fronton avec horloge, campanile ; corniche à modillons, chaînes d'angle, balustres des balcons du premier étage</p>	
<p>Contexte urbain et paysager</p>	<p>Quartier pavillonnaire</p>	
<p>rapport à la rue (alignement/retrait)</p>		
<p>schéma des points de vue privilégies/covisibilité</p>	<p>axe du boulevard Felix-Faure ; campanile visible de loin, point de repère urbain</p>	
<p>plantations, mobilier urbain</p>	<p>implanté au centre d'un petit espace vert, qui contribue à le mettre en valeur</p>	
<p>Analyse</p>		
<p>caractérisation typologique</p>	<p>Hôtel de Ville de type Troisième République</p>	
<p>caractérisation stylistique</p>	<p>Construit dans les années 1930, l'hôtel de ville d'Aulnay s'inscrit délibérément dans une continuité formelle avec les hôtels de ville construits avant 1914. Il s'en distingue par un plus grand dépouillement du décor.</p>	

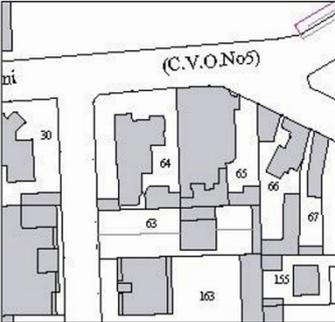
<p>Fiche PLU n° 9</p> <p>VILLA et ORATOIRE DUMONT 12, boulevard du Général Gallieni</p> <p>cadastre : BF 132</p>     	Caractéristiques historiques	
	date de construction	1886
	programme initial	maison d'habitation ; parc ; oratoire
	occupation actuelle	bibliothèque municipale ; jardin municipal ; remise pour les jardiniers (Plaine commune)
	auteur	
	maître d'ouvrage	abbé Dumont
	modifications, adjonctions (date/auteur)	1989-1990 : extension, François Vacher architecte
	Description	
	matériaux façade	façade enduite avec dessin d'appareillage de pierre ciselé
	matériaux structure, gros œuvre	ardoise ; petites tuiles émaillées en écaille (tourelle) ; petites tuiles plates de Bourgogne (chapelle)
	nombre d'étages	R + 1 + C
	techniques de mise en œuvre	
	type de couverture	toit en pavillon ; toit polygonal (tourelle)
	plan masse/composition	plan rectangulaire, tourelle polygonale (escalier) ; perron
	décor, modénatures	épis de faîtage, frise faîtière ajourée en zinc ; lucarne fronton ; corniche à modillons et cabochons ; bandeau avec frises de palmettes ; amortissements ; balustrades ; édicule en attique avec fronton cintré brisé ; chiffre - "oratoire" : petit toit porté par quatre cheminées en terre cuite, abritant une urne à motifs égyptiens (fabrique Dumont et Pizet à Roanne)
Contexte urbain et paysager	Centre-gare, quartier du parc, square Dumont	
rapport à la rue (alignement/retrait)	retrait	
schéma des points de vue privilégiés/covisibilité		
5) Analyse	jardin public, ancien parc de la villa, boisé	
caractérisation typologique	demeure de villégiature	
caractérisation stylistique	villa de style historiciste éclectique	
caractérisation des modifications majeures :		

Fiche PLU n° 9 VILLA et ORATOIRE DUMONT

Intérêt patrimonial et critères de protection	
intérêt architectural (histoire stylistique et technique de l'architecture)	villa de style historicisant, notamment d'inspiration renaissance
intérêt historique	Leg de l'abbé Dumont, un des fondateurs du lotissement du parc d'Aulnay, à la commune
intérêt urbain et paysager (rôle structurant, relation à l'environnement, point de vue remarquable...)	L'ensemble compose un espace paysager de qualité ouvert au public. Il importe de veiller à la qualité des clôtures
intérêt écologique	

Éléments ou caractéristiques à protéger
Les bâtiments (villa et chapelle) et l'espace paysager dans lequel ils s'inscrivent ; oratoire : notamment les éléments en céramique coiffant le toit (urne égyptienne et fûts de cheminée utilisés comme colonnettes) et la rosace ; villa : chiffre sur la façade principale, épis et frises de faîtage, ardoise du toit ; bandeau et corniche ; tourelle.



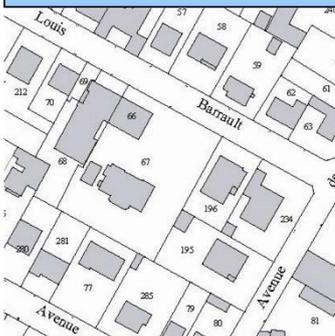
<p>Fiche PLU n° 10</p> <p>VILLA dite Le CASTELET 22, boulevard du général Gallieni</p> <p>cadastre : BF 64</p>	Caractéristiques historiques	
	date de construction	Fin du XIXe siècle
	programme initial	maison d'habitation
	occupation actuelle	Direction municipale de l'éducation
	auteur	
	maître d'ouvrage	
	modifications, adjonctions	Ajouts postérieurs à l'arrière du bâtiment.
   	Description	
	matériaux façade	brique
	matériaux couverture	ardoise
	matériaux structure, gros œuvre	
	nombre d'étages	R + 1 + C
	techniques de mise en œuvre	
	type de couverture	Haute toiture complexe avec flèche et demi-croupe débordante
	plan masse/composition	Trois travées, la travée centrale légèrement en retrait. Composition éclectique avec juxtaposition de trois travées de style et de forme très différentes (tour carrée, pavillon de villégiature, corps de bâtiment néo-renaissance).
	décor, modénatures	Motifs de croisillons en brique claire ; chaînages d'angle, aisseliers travaillés soutenant le toit en débord, lucarne centrale à fermette débordante, balcon central, baies jumelées, piliers à chapiteaux corinthiens
	Contexte urbain et paysager : quartier de la gare, jouxte la poste	
rapport à la rue (alignement/retrait)	En léger retrait	
schéma des points de vue privilèges/covisibilité	Beau point de vue depuis la passerelle piétonne. Visibilité depuis la place de la gare	
plantations, mobilier urbain		
Analyse		
caractérisation typologique	Maison de villégiature de type villa	
caractérisation stylistique	Eclectique, historicisant	
caractérisation des modifications majeures : rupture/continuité, mise en valeur/dénaturation		

Fiche PLU n° 10 VILLA dite Le CASTELET

Intérêt patrimonial et critères de protection	
intérêt architectural (histoire stylistique et technique de l'architecture)	Représentatif de la production de l'architecture de villégiature, d'inspiration éclectique et historicisante du dernier quart du XIXe siècle.
intérêt historique	Edifice représentatif du premier lotissement, dit du Parc, à Aulnay.
intérêt urbain et paysager (rôle structurant, relation à l'environnement, point de vue remarquable...)	Bel édifice implanté sur une parcelle à l'angle de deux rues, non loin de la gare.
intérêt écologique	

Éléments ou caractéristiques à protéger
Façades et toitures (composition, matériaux, décors)



<p>Fiche PLU n° 11</p> <p>« CHATEAU » CHANSONIA 28, rue Barrault</p> <p>cadastre : BQ 66-67</p>    	Caractéristiques historiques	
	date de construction	1907
	programme initial	maison de maître ou maison de villégiature
	occupation actuelle	commissariat de police
	auteur	Delafont, Touzé architectes ; Cheney entrepreneur
	maître d'ouvrage	Ernest Pacra (directeur de spectacle)
	modifications, adjonctions	
	Description	
	matériaux façade	meulière et brique
	matériaux couverture	ardoise
	matériaux structure, gros œuvre	
	nombre d'étages	R+1+combles
	techniques de mise en œuvre	
	type de couverture	toiture en pavillon
	plan masse/composition	Composition symétrique : un corps central légèrement en retrait, deux pavillons latéraux, perron central
décor, modénatures	Frises en carreaux de céramique ; polychromie, jeu sur les matériaux, corniche à modillons, balustrade, lucarnes	
Contexte urbain et paysager : quartier du parc		
rapport à la rue (alignement/retrait)	En retrait, implanté dans un grand jardin ; séparé de la rue par une grille	
schéma des points de vue privilèges/covisibilité	La vue sur l'édifice est dévalorisée par l'annexe implantée à droite en alignement sur la rue.	
plantations, mobilier urbain	Beaux chênes ; statue dans le parc	
Analyse		
caractérisation typologique	maison de maître ou maison de villégiature, façon "château »	
caractérisation stylistique	éclectique, historicisante	
caractérisation des modifications majeures : rupture/continuité, mise en valeur/dénaturation	démolition des communs ; construction d'un bâtiment annexe, années 1970 ; disparition des éléments de faîtage. Mais dans l'ensemble, l'édifice est bien conservé en façade.	

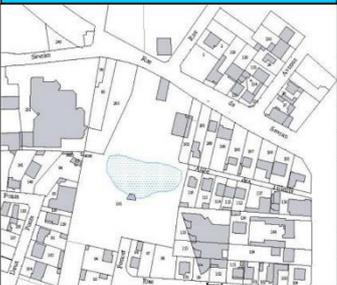
Fiche PLU n° 11 « CHATEAU » CHANSONIA

Intérêt patrimonial et critères de protection	
intérêt architectural (histoire stylistique et technique de l'architecture)	Très bel édifice d'inspiration éclectique, dit "château", à la polychromie décorative très représentative de son époque de construction et qui évoque le monde du spectacle auquel appartenait son commanditaire.
intérêt historique	Grande demeure bourgeoise, sans doute à usage de villégiature suburbaine, au sein du lotissement du parc ; construite par le directeur de spectacle Ernest Pacra, elle porterait le nom d'un de ses spectacles. Témoignage architectural d'une certaine vie sociale de la Belle Epoque.
intérêt urbain et paysager (rôle structurant, relation à l'environnement, point de vue remarquable...)	Ensemble remarquable dans un quartier pavillonnaire ; si les communs et une partie du parc composant initialement la propriété ont disparu, la maison reste cependant implantée au coeur d'un assez vaste jardin ; conserve des arbres de haute tige dans le jardin, évocation de l'origine du lotissement en forêt de Bondy.
intérêt écologique	arbres

Éléments ou caractéristiques à protéger

La volumétrie du bâtiment et la modénature de sa façade principale, la polychromie et les matériaux. Il importe également de protéger les beaux chênes du parc, de veiller à l'implantation des arbres dans la perspective de la façade principale et d'éviter des constructions parasites du type de l'annexe.

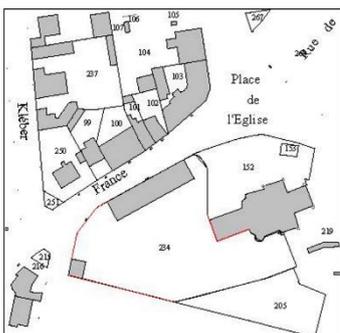


Fiche PLU n° 12 MAISON dite GAINVILLE 22, rue de Sevran cadastre : AG 181	Caractéristiques historiques	
	date de construction	XVII ^e siècle ?
   	programme initial	maison de maître
	occupation actuelle	salles d'exposition ; bureaux de l'association le CAHRA
	auteur	maître d'œuvre inconnu
	maître d'ouvrage	
	modifications, adjonctions	La démolition du jardin d'hiver et des communs a isolé le bâtiment.
	Description	
	matériaux façade	crépi de chaux ou ciment ?
	matériaux couverture	ardoise (brisis) et zinc (terrasson)
	matériaux structure, gros œuvre	maçonnerie moellons hourdée au mortier de chaux ; cloisons en brique pleine et carreaux de plâtre ; charpente en chêne et sapin
	nombre d'étages	R + 1 + C
techniques de mise en œuvre	Traditionnelle, murs porteurs	
type de couverture	toit à comble brisé	
plan masse/composition	plan rectangulaire	
décor, modénatures	encadrement des baies en pierre de taille, pilastres ; corniche et bandeau du premier étage en pierre de taille ; lucarnes et oeils de bœufs en zinc estampé	
Contexte urbain et paysager : Implanté dans le secteur du Vieux Pays, dont il constitue un des derniers vestiges avec l'église, la ferme et quelques maisons. Malgré cette proximité, l'édifice apparaît comme relativement isolé, le long de la nationale. Son jardin a été conservé et transformé en parc public, mais l'édifice n'est pas intégré au jardin (comme peut l'être la villa Dumont), séparé par une grille et un passage public.		
rapport à la rue (alignement/retrait)	implantation perpendiculaire à la rue	
schéma des points de vue privilégiés/covisibilité		
plantations, mobilier urbain	L'implantation et le traitement de l'aire de stationnement ne contribuent pas à mettre en valeur la façade ouest	
Analyse		
caractérisation typologique		
caractérisation stylistique	architecture classique	
caractérisation des modifications majeures : rupture/continuité, mise en valeur/dénaturation	Les communs ont été démolis en 1983, la serre a disparu. La transformation en PMI, puis une période d'abandon ont modifié le dessin de la façade (disparition des chaînes d'angle, disparition des persiennes, modification des encadrements). Réhabilitation à l'identique par la Ville (date)	
 		

Fiche PLU n° 13

MAISON dite FENINGER
128, rue Anatole-France

cadastre : AF 234



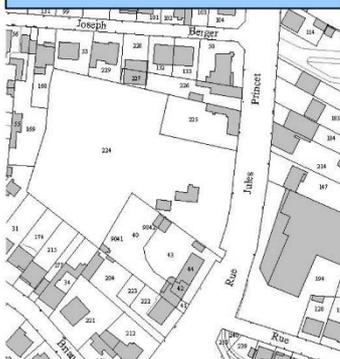
Caractéristiques historiques	
date de construction	XVIIIe siècle
programme initial	prieuré
occupation actuelle	maison d'habitation
auteur	inconnu
maître d'ouvrage	
modifications, adjonctions	porte piétonne centrale sur rue reprise en ciment
Description	
matériaux façade	enduit de type tyrolien ; corniches et bandeaux en plâtre
matériaux couverture	tuiles mécaniques
matériaux structure, gros œuvre	moellons enduits
nombre d'étages	R+1, étage de soubassement ouvert sur jardin ; au sud, le corps de bâtiment principal est prolongé par un pavillon d'un étage sur soubassement
techniques de mise en œuvre	murs porteurs
type de couverture	toit à croupes
plan masse/composition	plan rectangulaire
décor, modénatures	Bandeaux et corniche moulurés ; le pavillon au sud est doté d'une large corniche moulurée ; façade est : fronton cintré doté d'un oculus ; ferronneries : au nord, petit balcon, garde-corps ; perron et escalier central sur jardin ; épi de faitage
Contexte urbain et paysager : Vieux Pays	
rapport à la rue (alignement/retrait)	aligné
schéma des points de vue privilèges/covisibilité	
plantations, mobilier urbain	grand jardin à l'arrière de la maison
Analyse	
caractérisation typologique	
caractérisation stylistique	architecture traditionnelle
caractérisation des modifications majeures : rupture/continuité, mise en valeur/dénaturation	porte piétonne centrale sur rue reprise en ciment ; ferronnerie de la porte



Fiche PLU n° 13 MAISON D'HABITATION dite FENINGER	
Intérêt patrimonial et critères de protection	
intérêt architectural (histoire stylistique et technique de l'architecture)	Architecture traditionnelle. On veillera à conserver et mettre en valeur tout ce qui contribue à caractériser cette architecture : le gabarit, les modénatures (corniche et bandeaux, ferronneries, menuiseries..), l'ouverture sur le jardin à l'arrière.
intérêt historique	Une des rares maisons anciennes d'Aulnay conservées, avec son jardin. Ancien prieuré.
intérêt urbain et paysager (rôle structurant, relation à l'environnement, point de vue remarquable...)	proximité de l'église et du Vieux Pays
intérêt écologique	le jardin
Éléments ou caractéristiques à protéger	
volumétrie ; façade et toiture ; éléments de modénature : corniche et bandeaux, garde-corps, balcon, fronton ; jardin	

Fiche PLU n° 14

Maison dite Princet
69, rue Jules-Princet
cadastre : AG 41, 42, 43,
44



Caractéristiques historiques	
date de construction	Première moitié du XIXe siècle
programme initial	maison d'habitation
occupation actuelle	maison d'habitation
auteur	inconnu
maître d'ouvrage	
modifications, adjonctions	petite adjonction déjà ancienne d'une travée au nord, en léger retrait par rapport au corps de bâtiment d'origine, mais matériaux identiques
Description	
matériaux façade	enduit ciment, enduit tyrolien, plâtre
matériaux couverture	petite tuile plate
matériaux structure, gros œuvre	murs en brique ?
nombre d'étages	R+1
techniques de mise en œuvre	
type de revêtement	toit à longs pans
plan masse/composition	plan rectangulaire
décor, modénatures	corniche moulurée, refends au rez-de-chaussé, couronnement de la porte d'entrée, ferronnerie sur le vantail de la porte
Contexte urbain et paysager : proximité du Vieux Pays, le long d'un axe important, très fréquenté par les voitures, reliant le quartier de l'hôtel de ville au vieux pays	
rapport à la rue (alignement/retrait)	léger retrait et en contrebas, barrière et piliers en limite séparative de parcelle ; jardinet en façade sur rue
schéma des points de vue privilèges/covisibilité	
plantations, mobilier urbain	
Analyse	
caractérisation typologique	
caractérisation stylistique	architecture traditionnelle
caractérisation des modifications majeures : rupture/continuité, mise en valeur/dénaturation	



Fiche PLU n° 14 MAISON dite PRINCET

Intérêt patrimonial et critères de protection

intérêt architectural (histoire stylistique et technique de l'architecture)	Architecture traditionnelle. On veillera à conserver et mettre en valeur tout ce qui contribue à caractériser cette architecture : le gabarit, les modénatures (corniche et bandeaux, ferronneries, menuiseries...), les tuiles plates.
intérêt historique	Une des rares maisons anciennes d'Aulnay conservées.
intérêt urbain et paysager (rôle structurant, relation à l'environnement, point de vue remarquable...)	
intérêt écologique	non

Éléments ou caractéristiques à protéger

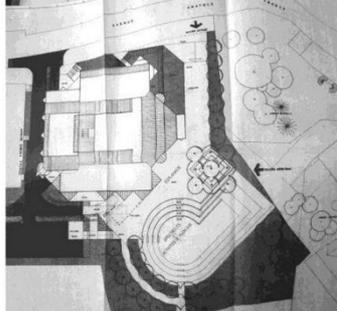
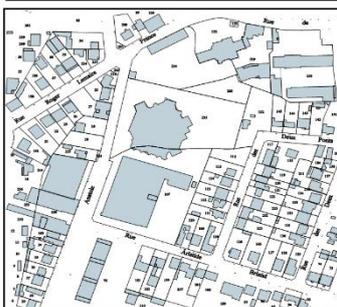
gabarit et façade ; toiture avec tuiles plates ; porte d'entrée avec ferronnerie et couronnement ; corniche moulurée. Veiller à ce que la clôture et les plantations participent à la mise en valeur. En particulier il importe de maintenir une clôture ajourée d'éviter l'implantation de mobilier urbain qui occulte les façades.



Fiche PLU n° 15

**MAISON DE LA CULTURE
ESPACE JACQUES
PREVERT**
Rue Anatole France

cadastre : AF 235 et 107



Caractéristiques historiques	
date de construction	1975- 1978
programme initial	unité enfance de la MC 93
occupation actuelle	centre culturel d'Aulnay
auteur	Fabre et Perrotet (AUA, architectes) ; Berim (BET) ; Albert Giry (ingénieur acousticien) ; L. Tribel Grunig (paysagiste) ; sté de construction : Baffrey-Hennebique
maître d'ouvrage	Ville d'Aulnay
modifications, adjonctions	Cloisonnements intérieurs ; frise en céramique
Description	
matériaux façade	Béton brut, bardage métal, panneaux carrelage collé
matériaux couverture	bac acier sur charpente métal
matériaux structure, gros œuvre	poteaux BA ; argile expansé (remplissage des cadres béton) ; charpente métallique ; cloisons en parpaing
nombre d'étages	
techniques de mise en œuvre	poteaux BA en forme de V entretoisés, façades non porteuses
type de couverture	toit multi pentes et toit terrasse
plan masse/composition	organisation compacte juxtaposant les volumes différenciés du programme
décor, modénatures	frises de céramique rapportés ultérieurement ; traces de coffrage très marquées sur les bétons
Contexte urbain et paysager	
rapport à la rue (alignement/retrait)	implantation en retrait
schéma des points de vue privilégiés/covisibilité	
plantations, mobilier urbain	
Analyse	
caractérisation typologique	génération des salles de spectacles née des recherches des années 1960, traduisant une ambition culturelle nouvelle en direction des couches populaires et des jeunes. Un équipement global, avec salle d'expo, de répétition et une très grande salle de spectacle.
caractérisation stylistique	Représentatif du style de l'AUA.
caractérisation des modifications majeures : rupture/continuité, mise en valeur/dénaturation	
Bibliographie et sources : AM Aulnay : 1W8487	

Fiche PLU n° 15 MAISON DE LA CULTURE, ESPACE JACQUES PREVERT

Intérêt patrimonial et critères de protection

intérêt architectural (histoire stylistique et technique de l'architecture)	CŒuvre de l'AUA ; esthétique qui met l'accent sur le traitement simple des matériaux (béton brut de décoffrage, charpente métallique apparente...). Fabre et Perrotet, auteurs de nombreux théâtres (théâtre de la Colline, Le Vésinet, Sartrouville, Saint-Michel sur Orge) et de transformations de salles parisiennes (Chaillot, Théâtre de la Ville). Architectes de la MC 93.
intérêt historique	Conçue à l'origine pour être l'antenne jeunesse de la Maison de la Culture de Seine-Saint-Denis.
intérêt urbain et paysager (rôle structurant, relation à l'environnement, point de vue remarquable...)	
intérêt écologique	

Éléments ou caractéristiques à protéger

Volumétrie ; béton apparent ; menuiseries



<p>Fiche PLU n° 16</p> <p>ANCIENNE LAITERIE, 34-36, RUE DU CLOCHER, ANGLE RUE DE LA CROIX-BLANCHE</p> <p>cadastre : BQ 93 et 94</p> 	Caractéristiques historiques	
	date de construction	Fin XIXe-début XXe siècle
	programme initial	Laiterie (étable ; magasin de vente ; maison d'habitation)
	occupation actuelle	maison d'habitation
	auteur	inconnu
	maître d'ouvrage	inconnu
	modifications, adjonctions	
	Description	
	matériaux façade	Brique (partie des bâtiment à usage agricole) ; enduit ciment, pan de bois
	matériaux couverture	Tuile mécanique
matériaux structure, gros œuvre		
nombre d'étages	R + 1	
techniques de mise en œuvre		
types de couverture	à quatre pans ; demi croupe ; en appentis	
plan masse/composition	Parcelle d'angle donnant sur un rond-point. La pointe est occupée par un potager ; maison avec entrée avant et arrière sur cour pavée et corps de ferme (plan en baïonnette).	
décors, modénatures	Dessin d'appareillage en brique (1 ^{er} étage) et de refends (rez-de-chaussée) ; pan de bois apparent ; lambrequins.	
Contexte urbain et paysager :		
rapport à la rue (alignement/retrait)	En retrait. Maison séparée du rond-point par un potager, entouré d'un simple grillage, cour de ferme séparée de la rue par un mur de brique et un portail en bois.	
schéma des points de vue privilégiés/covisibilité		
plantations, mobilier urbain		
Analyse		
caractérisation typologique	laiterie	
caractérisation stylistique	néo-régionaliste et éclectique	
caractérisation des modifications majeures : rupture/continuité, mise en valeur/dénaturation		
		

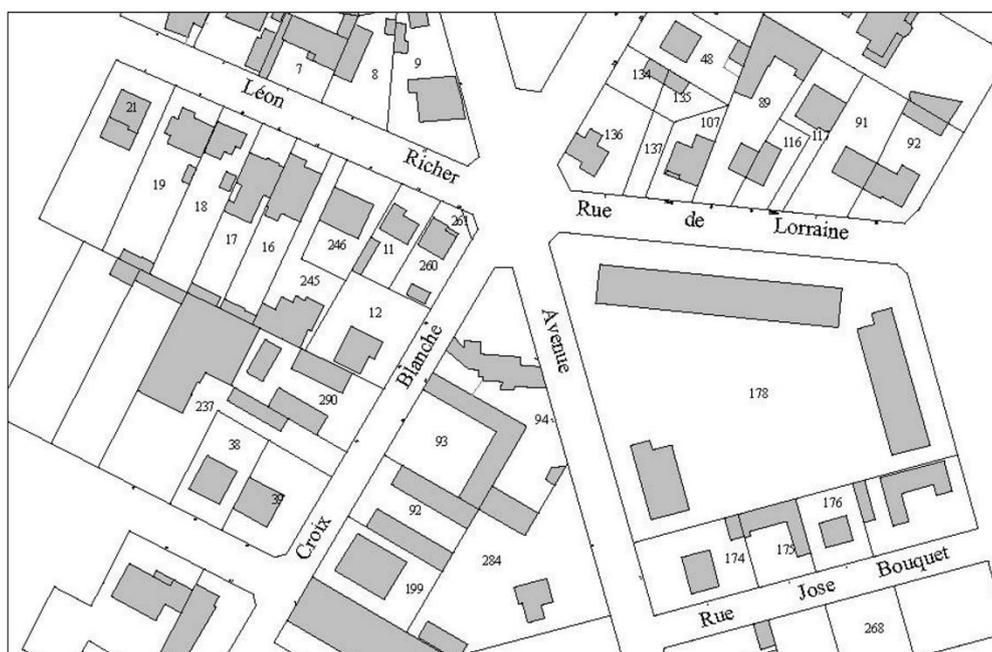
Fiche PLU n° 16 ANCIENNE FERME 34-36, RUE DU CLOCHER

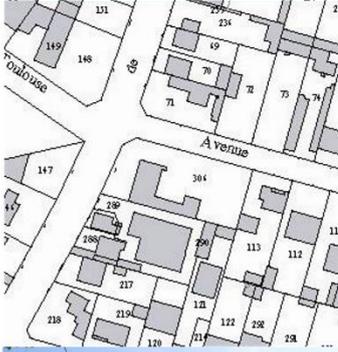
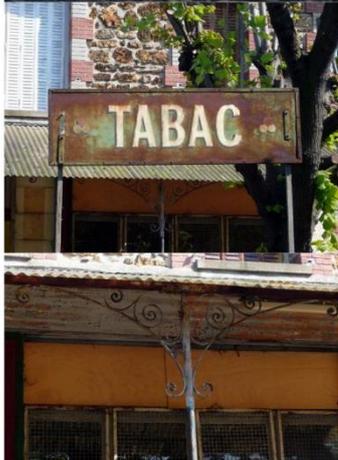
Intérêt patrimonial et critères de protection

intérêt architectural (histoire stylistique et technique de l'architecture)	Architecture agricole bien conservée. Exemple de petite laiterie, dont le corps de logis emprunte – modestement – au caractère de villégiature du quartier (lotissement du parc), en adoptant un style néo-régionaliste de façade. Ensemble pittoresque.
intérêt historique	Témoigne de la vocation anciennement agricole du territoire d'Aulnay.
intérêt urbain et paysager (rôle structurant, relation à l'environnement, point de vue remarquable...)	Implanté à l'angle d'un croisement de six rues, en face de l'emprise de la maison de retraite, qui se signale par une concentration de grands arbres, traces également du paysage ancien du territoire.
intérêt écologique	Potager

Éléments ou caractéristiques à protéger

Façade et toiture du corps de logis (motif de brique et refends), lambrequins, pan de bois apparent, petit escalier central, menuiseries bois, fenêtres à petits carreaux ; cour pavée ; corps de ferme, façades en brique, percements ; magasin de vente, rue de la Croix-Blanche



<p>Fiche PLU n° 17</p> <p>Devanture du café-tabac 105, route de Bondy, 2, rue Montalembert</p> <p>cadastre : CF 306</p>    	Caractéristiques historiques	
	date de construction	entre-deux-guerres
	programme initial	Pavillon ; café au rez-de-chaussée
	occupation actuelle	Pavillon et ancien café, à l'abandon
	auteur	inconnu
	maître d'ouvrage	inconnu
	modifications, adjonctions	
	Description	
	matériaux façade	Pavillon en meulière avec décor en brique de ciment rouge et blanche ; devanture du café en bois et grandes baies vitrées
	matériaux couverture	tuile mécanique
matériaux structure		
nombre d'étages	R + 1 + C	
techniques de mise en œuvre		
type de couverture	Toit à deux pans ; lucarne sur façade latérale	
plan masse/composition	Plan carré, prolongé à l'arrière sur jardin par un corps de bâtiment en rez-de-chaussée formant un L; façade pignon sur rue décorée,	
décor, modénatures	Couronnement des baies en brique polychrome (avec un liseré bleu turquoise) ; tuiles de rives décorées ; oculus au niveau du comble ; marquise métallique très fine ; enseigne « tabac » au niveau de la grille d'entrée.	
Contexte urbain et paysager : quartier pavillonnaire sur la route menant à Bondy, anciennement non loin de la ferme de Nonneville.		
rapport à la rue (alignement/retrait)	Implanté à un angle de rue, en retrait,	
schéma des points de vue privilégies/covisibilité	Grille sans mur bahut assure une bonne transparence visuelle sur le pavillon, l'ancienne terrasse du café et le jardin.	
plantations, mobilier urbain		
Analyse		
caractérisation typologique	Devanture de café	
caractérisation stylistique		
caractérisation des modifications majeures :	A l'abandon, non entretenu.	

Fiche PLU n° 17 DEVANTURE DE CAFE, 105, route de Bondy

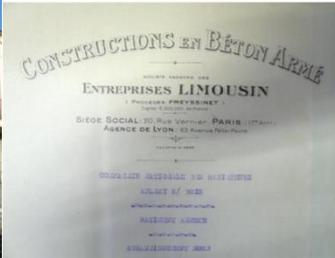
Intérêt patrimonial et critères de protection

intérêt architectural (histoire stylistique et technique de l'architecture)	Belle devanture de café en bois avec marquise métallique finement ouvragée.
intérêt historique	Un des derniers témoins des devantures de cafés-commerces de l'entre-deux-guerres, époque d'important développement de la ville.
intérêt urbain et paysager (rôle structurant, relation à l'environnement, point de vue remarquable...)	Implanté à un angle de rue, entouré de grands arbres.
intérêt écologique	

Éléments ou caractéristiques à protéger

Devanture en bois, grandes baies vitrées, marquise métallique, enseigne



<p>Fiche PLU n° 18</p> <p>USINE IDEAL STANDARD ZA de Chanteloup ; Avenue I. et F. Joliot Curie</p> <p>cadastre :</p>     	Caractéristiques historiques	
	date de construction	1923-1930
	programme initial	Usine de fonderie et de transformation des métaux pour la fabrication de radiateurs puis de baignoires
	occupation actuelle	Locaux d'activités PME-PMI ; centre commercial
	auteur	Limousin & Cie, brevets Freyssinet ; réhabilitation M. Cohen
	maître d'ouvrage	CNR construction ; Ville d'Aulnay réhabilitation
	modifications, adjonctions	Halle supplémentaire en 1948 (démolie aujourd'hui), Charles Probst architecte
	Description	
	matériaux façade	béton ; brique
	matériaux couverture	voile mince de béton ; verre
matériaux structure, gros œuvre	béton ; métal pour les ateliers couverts de sheds	
nombre d'étages	RDC ; R+2 pour les bureaux	
techniques de mise en œuvre	poteaux-poutres	
type de couverture	sheds ; lanterneaux	
décors, modénatures	modénature classique de brique	
Contexte urbain et paysager : zone d'activités de Chanteloup		
rapport à la rue (alignement/retrait)	locaux d'activités alignés sur rue; passage d'une voie sous voûte d'un atelier de 1923	
schéma des points de vue privilégies/covisibilité		
plantations, mobilier urbain		
Analyse		
caractérisation typologique	halle industrielle béton	
caractérisation stylistique	halles Freyssinet représentatives de deux époques différentes	
caractérisation des modifications majeures : rupture/continuité, mise en valeur/dénaturation	Démolition d'une partie des ateliers de 1930 et la totalité de ceux de 1948 pour permettre la réalisation de l'opération de rénovation urbaine au début des années 1980	
  		

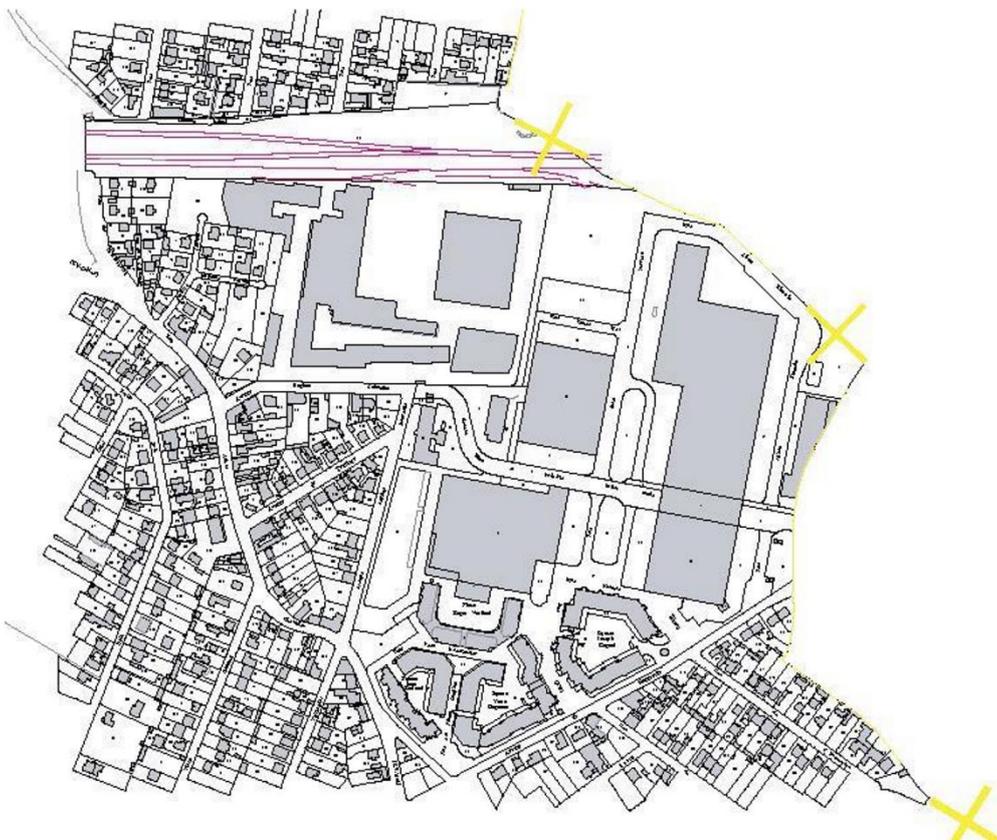
Fiche PLU n°18 USINE IDEAL STANDARD

Intérêt patrimonial et critères de protection

intérêt architectural (histoire stylistique et technique de l'architecture)	Deux œuvres de Freyssinet dont la seconde (1930) a été unanimement saluée par la presse spécialisée contemporaine ; système d'éclairage zénithal ; halles à grande portée de 30 et 35 mètres.
intérêt historique	Ideal Standard a été, jusqu'à sa fermeture, une des plus grandes entreprises du département avec près de 3000 ouvriers.
intérêt urbain et paysager (rôle structurant, relation à l'environnement, point de vue remarquable...)	La rénovation urbaine a permis d'ouvrir ce site sur la ville ; après 25 ans d'existence il est totalement intégré au paysage urbain.
intérêt écologique	

Éléments ou caractéristiques à protéger

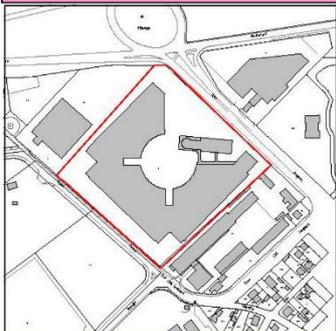
Structures béton, couverture en sheds et lanterneaux



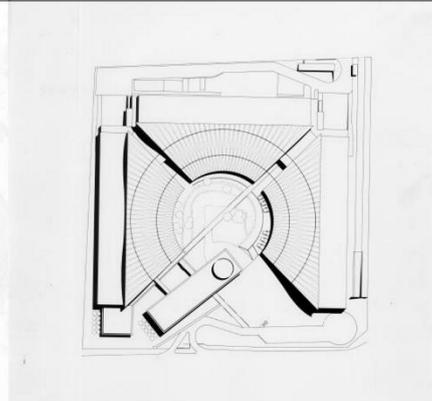
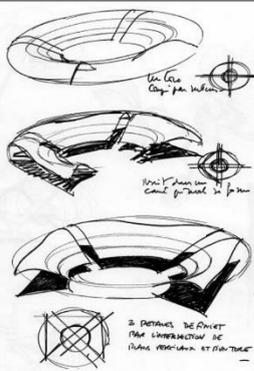
Fiche PLU n° 19

**Usine de cosmétiques
L'Oréal**
137, rue Jacques-Duclos

cadastre : DW



Caractéristiques historiques	
date de construction	1988-1992
programme initial	usine de fabrication de produits cosmétiques et capillaires composée de trois unités de production, de laboratoires de contrôle ainsi que de locaux administratifs et sociaux.
occupation actuelle	Inchangée
auteur	Valode Denis ; Pistre Jean (architectes) ; Rice Peter (ingénieur)
maître d'ouvrage	L'Oréal
modifications, adjonctions	
Description	
matériaux façade	verre ; métal ; aluminium
matériaux couverture	alucobond
matériaux structure, gros œuvre	béton; acier
nombre d'étages	R ; R + 1 et R + 2
techniques de mise en œuvre	poteaux-poutres ; charpente métallique en nappe libérant le maximum d'espace libre
plan masse/composition	la disposition des bâtiments s'inspire de la forme d'une orchidée Phalaenopsis
décor, modénatures	grandes façades vitrées et toitures courbes en formes de pétales des ateliers de conditionnement
Contexte urbain et paysager : zone d'activités de la Barbière	
rapport à la rue (alignement/retrait)	ouvert sur cour
schéma des points de vue privilégies/covisibilité	depuis la RN 2
plantations, mobilier urbain	jardin paysager privé
Analyse	
caractérisation typologique	usine contemporaine
caractérisation stylistique	Architecture "high tech" recourant à des matériaux modernes et jouant de la transparence
caractérisation des modifications majeures : rupture/continuité, mise en valeur/dénaturation	



Fiche PLU n° 19 Usine de cosmétiques L'Oréal	
Intérêt patrimonial et critères de protection	
intérêt architectural (histoire stylistique et technique de l'architecture)	Plan unique pour un établissement industriel ; mise en œuvre de la charpente. Grand prix de l'Equerre d'argent décerné en 1992.
intérêt historique	
intérêt urbain et paysager (rôle structurant, relation à l'environnement, point de vue remarquable...)	Qualifie fortement la zone d'activité tant en terme d'image que de paysage.
intérêt écologique	Jardin riche en essences d'arbres et de fleurs ; utilisation de l'eau
Éléments ou caractéristiques à protéger	
En totalité	

Fiche Patrimoine PLU n° 20

ENSEMBLE PAVILLONNAIRE
1, 3, 5, 7, 11, 15, 17 21, 25
avenue Gambetta et 4-6 et 14
bis avenue Gambetta

cadastre : AM AN



Caractéristiques historiques	
date de construction	vers 1920-1930
programme initial	maisons d'habitation
occupation actuelle	maisons d'habitation
auteur	Léon Coste, architecte (pour les n°1, 3, 5, 7)
maître d'ouvrage	Propriétaires privés
modifications, adjonctions (date/auteur)	Les ajouts sont essentiellement des garages à voiture, des surélévations de pavillons ou des extensions latérales. Les murs de clôture ont souvent été surélevés.
Description	
matériaux façade	meulière et brique
matériaux couverture	tuile mécanique
matériaux structure, gros œuvre	
nombre d'étages	RDC surélevé+1+combles
techniques de mise en œuvre	
type de couverture	
plan masse/composition	Un pavillon à 2 travées et emmarchement frontal, dans la majorité des cas (hors modifications ultérieures)
décor, modénatures	Brique polychrome (rouge et blanche) et vernissée (vert) sur les linteaux des ouvertures, les allèges, les corniches et les chaînages d'angle. Cabochons vernissés et balustrades en fer forgé. Des linteaux émaillés représentent des motifs végétaux qui dessinent, parfois, le nom de la maison (n°17 de la rue).
Contexte urbain et paysager	Lotissement de l'Aulnaysienne, quartier pavillonnaire. L'ensemble pavillonnaire est situé à l'entrée de la rue Gambetta du côté de la rue de l'Aulnaysienne.
rapport à la rue (alignement/retrait)	En retrait
schéma des points de vue privilégiés/covisibilité	
plantations, mobilier urbain	
Analyse	
caractérisation typologique	villas
caractérisation stylistique	Architecture typique des pavillons des années 1920 qui mêle plusieurs matériaux en façade avec une recherche décorative poussée malgré la modestie des matériaux.
caractérisation des modifications majeures : rupture/continuité, mise en valeur/dénaturation	Quelques bâtiments plus récents rompent l'harmonie de la continuité (n°9). En revanche, des extensions plus respectueuses (garage au n°3 ou extension latérale au n°25) permettent d'envisager des évolutions dans le bâti sans nuire à la cohérence de l'ensemble.

Fiche PLU n° 21

ALIGNEMENT de maisons et immeubles
1, 3, 5, 7, 9, 11, 11b, 11t
rue Jacques-Duclos et
107, rue Anatole-France

Cadastre : AD



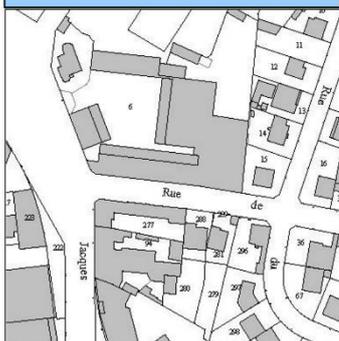
Caractéristiques historiques	
date de construction	Fin XIXe et début du XXe siècle
programme initial	habitation et commerce
occupation actuelle	habitation et commerce
auteur	immeuble n° 107 Anatole-France construite par l'architecte Léon Coste ; Combeles (n° 13)
maître d'ouvrage	
modifications, adjonctions	
Description	
matériaux façade	brique, enduit ciment et tyrolien
matériaux couverture	tuile mécanique
matériaux structure, gros œuvre	meulière, brique
nombre d'étages	R+1 à R+3
techniques de mise en œuvre	
type de revêtement	Toit à longs pans, croupes
plan masse/composition	
décor, modénatures	motifs géométriques en brique polychrome ; corniche moulurée
Contexte urbain et paysager : Vieux Pays	
rapport à la rue (alignement/retrait)	Alignement sur rue
schéma des points de vue privilèges/covisibilité	Perspective sur l'église Saint-Sulpice ; covisibilité avec l'église Saint-Sulpice
plantations, mobilier urbain	
Analyse	
caractérisation typologique	"maisons de ville", maisons de bourg et immeubles de rapport du début du XXe siècle, immeubles de rapport à l'angle avec la rue Anatole-France
caractérisation stylistique	immeubles et maisons de type "faubourg"
caractérisation des modifications majeures : rupture/continuité, mise en valeur/dénaturation	seul le côté impair de la rue est conservé.



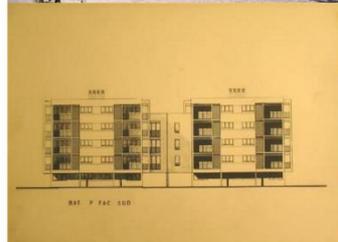
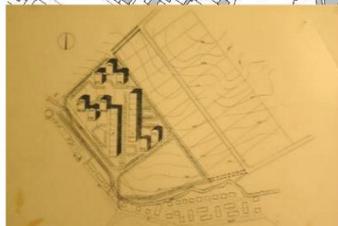
Fiche PLU n° 21 ALIGNEMENT RUE JACQUES-DUCLOS

Intérêt patrimonial et critères de protection	
intérêt architectural (histoire stylistique et technique de l'architecture)	
intérêt historique	dernier alignement bâti témoignant de l'organisation viaire traditionnelle du bourg ; construit pour l'essentiel après démolition du château d'Aulnay, sur la rue de Gonesse
intérêt urbain et paysager (rôle structurant, relation à l'environnement, point de vue remarquable...)	Alignement sur rue étroite avec perspective sur l'église ; commerces en rez-de-chaussée
intérêt écologique	non
Éléments ou caractéristiques à protéger	
façades et gabarits, alignement sur rue	

<p>Fiche PLU n° 22</p> <p>ENSEMBLE RURAL DU VIEUX PAYS : FERME ET MAISONS 26-30, rue Jacques-Duclos</p> <p>cadastre : AC</p>	Caractéristiques historiques	
	date de construction	XVIIIe-XIXe
	programme initial	écuries ; grange ; hangar
	occupation actuelle	
	auteur	
	maître d'ouvrage	
	modifications, adjonctions	1932 : construction du pavillon à gauche du portail d'accès, à l'emplacement de l'ancien corps de logis de la ferme.
	Description	
	matériaux façade	plâtre, enduit ciment, brique
	matériaux couverture	petites tuiles plates façon Bourgogne ; tuiles mécaniques
matériaux structure, gros œuvre	charpente bois ; piliers en bois sur blocs calcaire	
nombre d'étages	R et R + 1	
techniques de mise en œuvre		
type de couverture	toit à longs pans	
plan masse/composition	corps de bâtiments disposés autour d'une grande cour ; deux maisons de bourg	
décor, modénatures		
Contexte urbain et paysager : Vieux Pays		
rapport à la rue (alignement/retrait)	mur d'enceinte et portail sur rue, forme l'angle d'un îlot ; maisons alignées sur rue	
schéma des points de vue privilégiés/covisibilité		
plantations, mobilier urbain		
Analyse		
caractérisation typologique	grande ferme céréalière de la Plaine de France ; maisons de bourg	
caractérisation stylistique	ferme briarde ; architecture vernaculaire	
caractérisation des modifications majeures : rupture/continuité, mise en valeur/dénaturation	Le pavillon d'habitation à l'entrée du site, représente une rupture stylistique forte, tout en signalant l'entrée du site.	



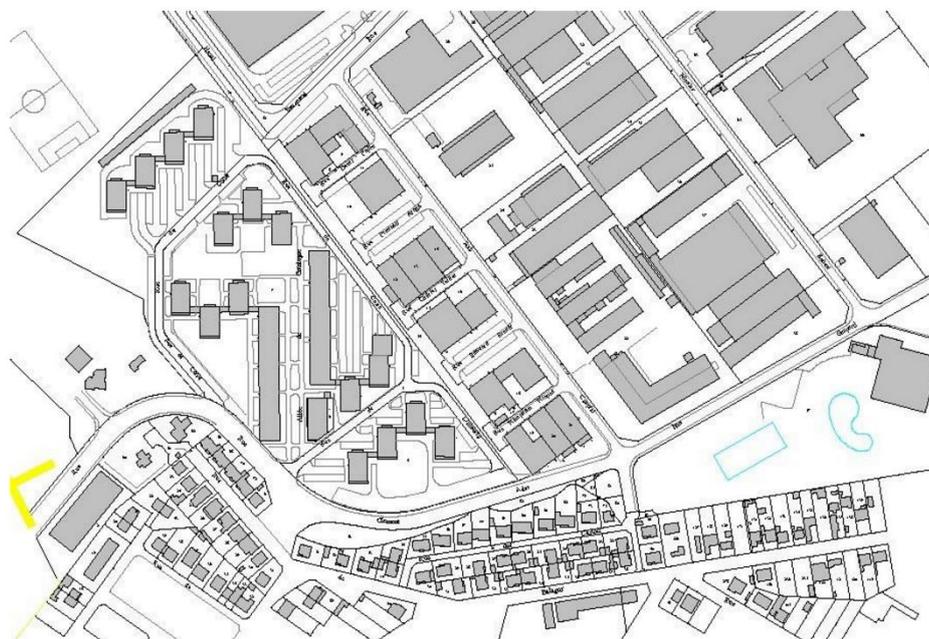
<p>Fiche PLU n° 23</p> <p>ENSEMBLE DE LOGEMENTS SOCIAUX BALAGNY Rue de Corse, allée de Catalogne, rue du Limousin et rue Clément Ader</p> <p>cadastre : DX</p> <p>propriétaire : OPHLM d'Aulnay-sous-Bois</p>	Caractéristiques historiques	
	date de construction	1964-1968
	programme initial	306 logements sociaux couplés avec l'ensemble Croix Nobillon, puis seconde tranche de 144 logements
	occupation actuelle	logements sociaux
	auteur	Paul Herbé architecte en chef (1960-63) puis Jean Le Couteur (1963-64) ; architectes d'opération : P. Berthelotet & Verdoia
	maître d'ouvrage	OPHLM d'Aulnay-sous-Bois
	modifications, adjonctions	
	Description	
	matériaux façade	brique, carreaux de céramique, béton peint
	matériaux couverture	
	matériaux structure, gros œuvre	béton
	nombre d'étages	R + 4
	techniques de mise en œuvre	
type de couverture	toit-terrasse	
plan masse/composition	12 immeubles-plots liés par 4, 3 ou 2 et 2 immeubles barre	
décor, modénatures	Composition de façade soignée avec une forte dominante de brique (majoritairement mise en œuvre de façon classique et sur champ pour les celliers) et des insertions régulières de carreaux de céramique, l'ensemble étant souligné par la structure en béton peint	
Contexte urbain et paysager : quartier Balagny		
rapport à la rue (alignement/retrait)	Îlots ouverts en retrait sur la rue	
schéma des points de vue privilégiés/covisibilité	A 3, quartier Castor, équipements sportifs et ZI de la Garenne	
plantations, mobilier urbain	Jeu d'enfants, diffus, terrain de football, mobilier quasi-absent (un banc, quelques tables ping-pong)	
Analyse		
caractérisation typologique	ensemble HLM caractéristique de la décennie 1960	
caractérisation stylistique	logements sociaux des Trente glorieuses	
caractérisation des modifications majeures : rupture/continuité, mise en valeur/dénaturation		



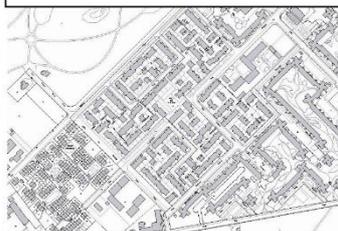
**Fiche PLU n° 23
ENSEMBLE DE LOGEMENTS SOCIAUX BALAGNY**

Intérêt patrimonial et critères de protection	
intérêt architectural (histoire stylistique et technique de l'architecture)	Ensemble très intéressant pour la qualité de sa mise en œuvre et l'usage relativement rare de la brique dans l'architecture de cette période
intérêt historique	Opération remarquable dans la première période de construction de logements sociaux dans la ville d'Aulnay-sous-Bois
intérêt urbain et paysager (rôle structurant, relation à l'environnement, point de vue remarquable...)	Malgré la proximité de l'A 3 et de la ZI de la Garenne, cette opération forme un ensemble cohérent avec le quartier Castor contemporain qui lui fait face
intérêt écologique	non

Éléments ou caractéristiques à protéger
Façades, notamment emploi de la brique, volumes, plan masse



<p>Fiche PLU n° 24</p> <p>ENSEMBLE DE LOGEMENTS DES PETITS ORMES</p> <p>cadastre :</p> <p>Copropriété "horizontale" à travers 3 entités foncières distinctes et de tailles inégales</p>	Caractéristiques historiques	
	date de construction	1967 (1ère tranche : 139 pavillons, PC) ; 1969 (2e tranche : 97 pavillons, PC), ensemble achevé en 1970
	programme initial	236 logements dont 172 F4, 53 F5, 11 F6
	occupation actuelle	idem
	auteur	Jean Préveral architecte
	maître d'ouvrage	SA d'HLM Coopérative de l'Ile de France
	modifications, adjonctions	Modifications et adjonctions diverses réalisées par les copropriétaires
	Description	
	matériaux façade	béton enduit ou peint
	matériaux couverture	
matériaux structure, gros œuvre	béton enduit ou peint	
nombre d'étages	maisons individuelles de plain-pied	
techniques de mise en œuvre		
type de couverture	toits terrasses	
plan masse/composition	Composition complexe de maisons individuelles et jumelées créant de petites places, desservies par des allées, l'ensemble étant équipé d'une salle commune	
décors, modénatures	Toit Terrasse marqué par un bandeau horizontal plus foncé	
Contexte urbain et paysager :		
rapport à la rue (alignement/retrait)	maisons en retrait avec garage donnant sur les allées	
schéma des points de vue privilégies/covisibilité	Rupture avec l'environnement immédiat de l'ensemble de la Rose des Vents ; jouxte le parc communal Robert Ballanger deux écoles primaires ainsi qu'un lotissement pavillonnaire contemporain	
plantations, mobilier urbain		
Analyse		
caractérisation typologique	Maisons individuelles caractéristiques des années 1960	
caractérisation stylistique	Maisons individuelles de type moderne (toits terrasses, bandeau horizontal liant domicile et garage) caractéristiques de la seconde moitié des années 1960	
caractérisation des modifications majeures : rupture/continuité, mise en valeur/dénaturation	Ces modifications sont très diverses, certaines dénaturant nettement les maisons par des adjonctions diverses, d'autres l'espace public par la privatisation d'allées, l'érection de murs séparatifs, entraînant des pertes de qualités architecturale mais aussi paysagère	



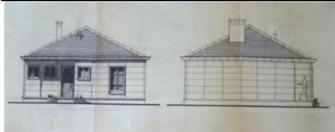
**Fiche PLU n°24
ENSEMBLE DE LOGEMENTS DES PETITS ORMES**

Intérêt patrimonial et critères de protection	
intérêt architectural (histoire stylistique et technique de l'architecture)	Maisons individuelles modernes notamment influencées par des réalisations comparables de Georges Candilis au Mirail à Toulouse
intérêt historique	Maisons témoignant de la réorientation du logement social vers l'accession à la propriété et vers l'individuel, de type habitat intermédiaire, préfigurant les orientations du Plan construction
intérêt urbain et paysager (rôle structurant, relation à l'environnement, point de vue remarquable...)	Ensemble très cohérent d'un point de vue architectural et paysager, en rupture avec l'ensemble de la Rose des Vents mais bien intégré à son environnement immédiat : le parc communal Robert Ballanger, deux écoles primaires ainsi qu'un lotissement pavillonnaire contemporain
intérêt écologique	non

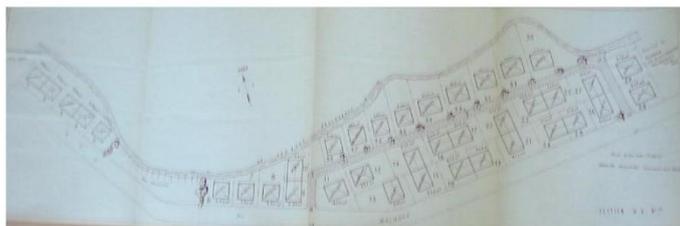
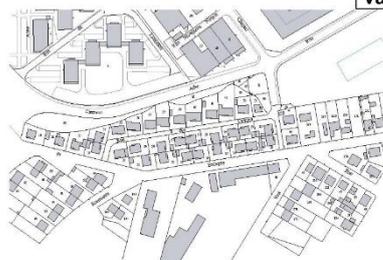
Éléments ou caractéristiques à protéger
Façade (notamment couleur), gabarit, volume, plan masse global avec ses allées et places publiques, parcelle notamment dans son rapport libre et non marquée aux allées et aux rues



<p>Fiche PLU n° 25</p> <p>ENSEMBLE DE LOGEMENTS INDIVIDUELS CASTORS Allée des Castors ; rue Balagny ; rue Clément Ader</p> <p>cadastre : CY</p>	Caractéristiques historiques	
	date de construction	1954-1959
	programme initial	150 logements individuels
	occupation actuelle	18 maisons individuelles et 20 pavillons jumelés (du F3 au F5)
	auteur	Coopérative d'études techniques et d'habitat rural du bassin parisien, J. Vanderpooten, architecte conseil. Ce dernier a également travaillé avec l'OPHLM pour l'opération contemporaine dite du Clocher, avenue du Clocher
	maître d'ouvrage	Société des Castors d'Aulnay-sous-Bois (créée le 10 juillet 1953 et dissoute en janvier 1964)
	modifications, adjonctions	Modifications et adjonctions diverses réalisées par les propriétaires
	Description	
	matériaux façade	Panneaux de béton gravillonné
	matériaux couverture	Tuile mécanique
matériaux structure, gros œuvre	Murs porteurs en panneaux de béton préfabriqués sur place	
nombre d'étages	Maisons de plain-pied	
techniques de mise en œuvre		
type de couverture	Toit à quatre pans	
plan masse/composition	Maisons individuelles jumelées en retrait sur rue. Sept maisons jumelées sont disposées tête-bêche	
décors, modénatures	Les panneaux gravillonnés animent la façade par ailleurs rythmée par des ouvertures saillantes (bloc fenêtres et bloc porte également préfabriqués)	
Contexte urbain et paysager : Quartier Balagny		
rapport à la rue (alignement/retrait)	Ensemble en retrait sur la rue	
schéma des points de vue privilégiés/covisibilité	A 3, ensemble d'HLM de Balagny, équipements sportifs et ZI de la Garenne	
plantations, mobilier urbain	Un espace vert public dit "zone verte" avait été prévu à l'origine mais il a disparu lorsque les voies créées sont devenues municipales. Chaque maison est par ailleurs dotée d'un jardin individuel	
Analyse		
caractérisation typologique	Ensemble Castor caractéristique de la décennie 1950	
caractérisation stylistique	Petites maisons individuelles des années 1950	
caractérisation des modifications majeures : rupture/continuité, mise en valeur/dénaturation	Ces modifications sont très diverses certaines dénaturant nettement les maisons et leurs abords au détriment de la perception de l'ensemble	



Bibliographie : *Bulletin du cercle archéologique et historique d'Aulnay*, n°24



Fiche PLU n° 25 ENSEMBLE DE LOGEMENTS INDIVIDUELS CASTORS

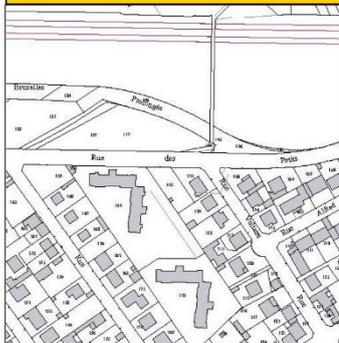
Intérêt patrimonial et critères de protection	
intérêt architectural (histoire stylistique et technique de l'architecture)	L'intérêt architectural des cet ensemble est mineur même s'il faut souligner la représentativité mais aussi la qualité constructive de ces maisons ainsi que le soin apporté à leur implantation
intérêt historique	Intérêt historique majeur témoignant de l'ampleur de la crise du logement après-guerre permettant le développement de l'auto construction, restée minoritaire avant-guerre
intérêt urbain et paysager (rôle structurant, relation à l'environnement, point de vue remarquable...)	Malgré la proximité de l'A 3 et de la ZI de la Garenne, cette opération forme un ensemble cohérent avec les immeubles contemporains de l'OPHLM, dit Balagny, qui lui font face
intérêt écologique	non

Éléments ou caractéristiques à protéger

Afin de conserver l'esprit du lieu, on veillera au plan d'ensemble, à l'implantation des pavillons sur la parcelle, autant que possible aux matériaux de façade



<p>Fiche PLU n° 26</p> <p>ENSEMBLE DES PETITS PONTS : DEUX IMMEUBLES HBM ET PASSERELLE PIETONNE 17 et 17 bis, rue des Petits-Ponts</p> <p>cadastre : BJ</p> <p>propriétaire des immeubles : la Sablière (SA d'HLM liée à la SNCF), l'OPIEVOY (office public d'HLM héritier de l'Office public de la Seine-et-Oise)</p>	Caractéristiques historiques	
	date de construction	1929-1933
	programme initial	Deux immeubles de 56 logements à caractère patronal édifiés via la législation HBM (HBM O)
	occupation actuelle	logements sociaux
	auteur	Cet ensemble est vraisemblablement l'œuvre d'Urbain Cassan, architecte et ingénieur au sein de la compagnie des Chemins de fer du Nord, par recoupement avec deux œuvres contemporaines à Saint-Ouen
	maître d'ouvrage	compagnie des Chemins de fer du Nord
	modifications, adjonctions	réhabilitation PALULOS en 1984 pour l'ensemble géré par l'OPIEVOY
	Description	
	matériaux façade	béton peint
	matériaux couverture	
	matériaux structure, gros œuvre	béton
	nombre d'étages	7 étages sans RDC
	techniques de mise en œuvre	
	type de couverture	toit terrasse
	plan masse/composition	deux immeubles en V
décors, modénatures	façade rythmée, verticalement, par une cage d'escalier saillante aux larges baies ouvertes et, horizontalement, par les coursives desservant les logements	
Contexte urbain et paysager : juxte les voies ferrées au sud		
rapport à la rue (alignement/retrait)	une des ailes du V est en alignement sur la rue des Petits Ponts	
schéma des points de vue privilégies/covisibilité	l'ensemble se voit très bien depuis la passerelle et l'autoroute	
plantations, mobilier urbain		
Analyse		
caractérisation typologique	ensemble HBM caractéristique de la production de la compagnie des Chemins de fer du Nord	
caractérisation stylistique	logements sociaux en immeuble collectif de type HBM	
caractérisation des modifications majeures : rupture/continuité, mise en valeur/dénaturation	dénaturation partielle par le choix des couleurs mais surtout par le vitrage de la cage d'escalier	

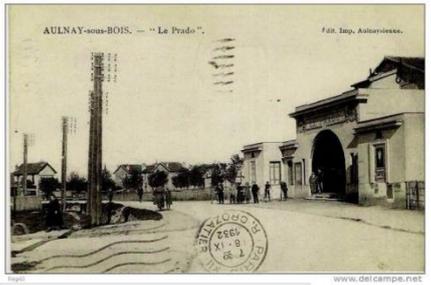


Fiche PLU n° 26 ENSEMBLE DES PETITS PONTS : DEUX IMMEUBLES HBM ET PASSERELLE PIETONNE

Intérêt patrimonial et critères de protection	
intérêt architectural (histoire stylistique et technique de l'architecture)	Plus sobre que l'ensemble de l'avenue Michelet à Saint-Ouen, ces deux immeubles s'avèrent cependant caractéristiques du style qu'imprime Urbain Cassan à la production architecturale de la compagnie des Chemins de fer du Nord, accusant les modénatures, osant le monumental et s'autorisant des audaces formelles telles les fenêtres d'angle.
intérêt historique	Ensemble représentatif de la volonté de Raoul Dautry, alors directeur de la compagnie des Chemins de fer du Nord, de loger dignement les cheminots. Bénéficiant des crédits du logement social, ces deux immeubles témoignent également des ambiguïtés d'une législation qui permet et subventionne du logement patronal de fait.
intérêt urbain et paysager (rôle structurant, relation à l'environnement, point de vue remarquable...)	l'ensemble que ces deux immeubles forment avec la passerelle contemporaine au-dessus des voies de la ligne Paris-Soissons constitue un témoignage intéressant et cohérent du patrimoine ferroviaire
intérêt écologique	non

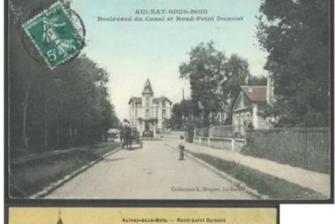
Éléments ou caractéristiques à protéger
Passerelle ; coursives ; escaliers saillants ; plan masse



<p>Fiche PLU n°28</p> <p>Ancien Cinéma Le Prado 24, rue Jules Princet Cadastre : AL 120</p>     	Caractéristiques historiques	
	Date de construction	1913
	Programme initial	Cinéma et salle de spectacles
	Occupation actuelle	Restaurant
	Auteur	Jean Verneuil
	Maître d'ouvrage	
	Modification et adjonctions	
	Description	
	Matériaux façade	Béton et enduit
	Matériaux couverture	Tuiles mécaniques
Matériaux structure, gros œuvre	Armatures métalliques et remplissage béton	
Nombre d'étages	Rez-de-chaussée surélevé d'un étage.	
Techniques de mise en œuvre	Armatures métalliques	
Type de couverture	Toit à longs pans	
Plan masse/composition	Une construction centrale type hangar pentagonal avec deux ailes latérales.	
Décor et modénatures		
Contexte urbain et paysager : Quartier de l'hôtel de Ville		
Rapport à la rue (alignement/retrait)	La partie centrale du bâtiment est en retrait tandis que les ailes latérales sont en alignement.	
Schéma des points de vue privilégiés/covisibilité		
Plantations, mobilier urbain	Grande cours à l'arrière du bâtiment.	
Analyse		
Caractérisation typologique	Parmi les premières salle de cinéma.	
Caractérisation stylistiques	Art décoratif	
Caractérisation des modifications majeures : rupture/continuité, mise en valeur/dénaturation	Modification de la façade : disparition du lettrage, des bandeaux et des corniches, chainages, arcs, d'angles, du porche et le couronnement des ouvertures.	
		

Fiche PLU n°28 Ancien Cinéma Le Prado

Intérêt patrimonial et critères de protection	
Intérêt architectural (histoire stylistique et technique de l'architecture)	Un des rares bâtiments témoins du style « Art Décoratif » qui a marqué la ville au début du 20 ^{ème} siècle.
Intérêt historique	Le Prado fut le premier établissement spécialement construit à Aulnay-sous-Bois pour le septième art et accessoirement pour le théâtre.
Intérêt urbain et paysager (rôle structurant, relation à l'environnement, point de vue remarquable, etc.)	Situation avantageuse dans un axe important qu'est la RD115, à proximité du pôle culturel du Vieux Pays
Intérêt écologique	Non
Eléments ou caractéristiques à protéger	
Façade	

<p>Fiche PLU n°29</p> <p>Villa 2 rue Henri Dunant</p> <p>Cadastre : BG 49</p>      	Caractéristiques historiques	
	Date de construction	Fin 19 ^{ème} siècle
	Programme initial	Maison d'habitation/Résidence de campagne.
	Occupation actuelle	Maison d'habitation
	Auteur	
	Maître d'ouvrage	
	Modification et adjonctions	
	Description	
	Matériaux façade	Façade enduite avec dessin d'appareillage de pierre ciselée.
	Matériaux couverture	Petites tuiles émaillées en écaille (tourelle), petites tuiles plates pour le reste du bâtiment.
Matériaux structure, gros œuvre		
Nombre d'étages	Rez-de-chaussée surélevé d'un étage plus comble.	
Techniques de mise en œuvre		
Type de revêtement	Toit en pavillon et toit conique (tourelle)	
Plan masse/composition	Deux ailes perpendiculaires à l'angle desquelles se dresse une fine tourelle.	
Décor et modénatures	Facture relativement simple et corniche denticulée qui court sur ces trois corps des bâtiments. présence de la tourelle d'escalier sommée d'une flèche et agrémentée de deux épis de faîtage. les différentes façades sont ponctuées de panneaux en grès emmaillés placés sur les métopes ou en allège.	
Contexte urbain et paysager : Quartier du Parc		
Rapport à la rue (alignement/retrait)	En retrait.	
Schéma des points de vue privilégiés/covisibilité	A l'angle de deux avenues (Dumont et Lelièvre) et dans l'axe de l'avenue Jean Jaurès.	
Plantations, mobilier urbain	Grand jardin	
Analyse		
Caractérisation typologique	Demeure de villégiature.	
Caractérisation stylistiques	Villa de style historiciste éclectique.	
Caractérisation des modifications majeures : rupture/continuité, mise en valeur/dénaturation		
 		

Fiche PLU n°29 Villa 2 rue Henri Dunant

Intérêt patrimonial et critères de protection	
Intérêt architectural (histoire stylistique et technique de l'architecture)	Villa de style historicisant, notamment d'inspiration renaissance.
Intérêt historique	Cette résidence de campagne fait partie des différentes maisons qui ont marqué les premières heures du lotissement du Parc.
Intérêt urbain et paysager (rôle structurant, relation à l'environnement, point de vue remarquable, etc.)	Implanté à l'angle de deux avenues : Dumont et Lelièvre et marque la percée visuelle depuis l'axe Jean Jaurès.
Intérêt écologique	Arbres
Éléments ou caractéristiques à protéger	
Villa : Epis et frises de faîtage, ardoise du toit, bandeau et corniche, les éléments en céramique et la tourelle.	

<p>Fiche PLU n° 31</p> <p>35 route de Bondy</p> <p>cadastre : BG 185</p>	Caractéristiques historiques	
	date de construction	1914
	programme initial	Maison de villégiature
	occupation actuelle	Maison individuelle et cabinet dentaire dans annexe
	auteur	Léon COSTE ?
	maître d'ouvrage	
	modifications, adjonctions	Construction annexe et garage en 1926
	Description	
	matériaux façade	Meulière
	matériaux couverture	Tuile
matériaux structure, gros œuvre		
nombre d'étages	R+1+combles	
techniques de mise en œuvre		
type de couverture	Toiture à versants	
plan masse/composition	Terrain en angle de rues	
décors, modénatures	Décors de briques Marquise monumentale Clôture	
Contexte urbain et paysager :		
rapport à la rue (alignement/retrait)	Recul	
schéma des points de vue privilégiés/covisibilité		
plantations, mobilier urbain	Beaux sujets végétaux sur la partie nord	
Analyse		
caractérisation typologique	Maison de villégiature	
caractérisation stylistique		
caractérisation des modifications majeures : rupture/continuité, mise en valeur/dénaturation		



Fiche PLU n°31 35 route de Bondy

Intérêt patrimonial et critères de protection	
intérêt architectural (histoire stylistique et technique de l'architecture)	
intérêt historique	Cette maison sur la façade de laquelle figure le seul nom de l'entrepreneur (Jean Verneuil) présente de nombreuses similitudes avec la villa que se construisit Léon Coste avenue Germain Papillon. On retrouve en effet la même composition d'ensemble qui se caractérise par un corps principal surmonté d'une importante lucarne, la même marquise monumentale ou encore le même portail. Quant aux matériaux et au traitement décoratif, s'ils s'avèrent quelque peu différents par rapport à la villa de Léon Coste, ils se rapprochent néanmoins d'autres maisons réalisées par cet architecte comme celle située 15 av du Clocher. On constate en effet l'usage harmonieux et une certaine recherche décorative des briques polychromes (disposées horizontalement, verticalement, diagonalement ou formant des motifs).
intérêt urbain et paysager (rôle structurant, relation à l'environnement, point de vue remarquable...)	Belle visibilité depuis l'espace public Angle ouvert sur environnement bâti dense
intérêt écologique	Parcelle arborée

Éléments ou caractéristiques à protéger
Construction y compris marquise, clôture et jardin



<p>Fiche PLU n° 32</p> <p>104 avenue Anatole France</p> <p>cadastre : AF 42</p>	Caractéristiques historiques		
	date de construction	1910	
	programme initial	Maison individuelle + annexe	
	occupation actuelle	Maison individuelle + cabinet médical	
	auteur		
	maître d'ouvrage		
	modifications, adjonctions		
	Description		
	  	matériaux façade	Meulières
		matériaux couverture	Tuile
matériaux structure, gros œuvre			
nombre d'étages		R+1+combles	
techniques de mise en œuvre			
type de couverture		Toiture à versants	
plan masse/composition		Terrain en angle de rues Parcelles imbriquées	
décor, modénatures		Conduit de cheminée monumental Perron couvert Garde-corps baies	
Contexte urbain et paysager :			
rapport à la rue (alignement/retrait)		Habitation en recul Activité à l'alignement rue de Belfort	
schéma des points de vue privilégiés/covisibilité	Périmètre ABF monument historique		
plantations, mobilier urbain	Aucun arbre		
Analyse			
caractérisation typologique	Maison individuelle		
caractérisation stylistique			
caractérisation des modifications majeures : rupture/continuité, mise en valeur/dénaturation			

Fiche PLU n°32 104 avenue Anatole France

Intérêt patrimonial et critères de protection

Maison en meulière particulièrement visible en raison de son terrain en angle de rues.
 Imposant conduit de cheminée extérieur au traitement graphique particulièrement étudié.
 Ce traitement est également repris en retour des pieds droits des baies.
 La maison comporte en façade sud des fenêtres doubles peu communes.
 Les ferronneries des garde-corps des baies présentent un traitement végétal.
 On note également en façade est sur jardin un second et très large conduit de cheminée non saillant mais apparent dans l'axe de cette façade.
 L'imbrication parcellaire est très particulière sans qu'aujourd'hui on en connaisse la raison.

Éléments ou caractéristiques à protéger

Construction y compris cheminée, perron et garde-corps.



Fiche PLU n° 33 7 rue du Docteur Roux cadastre : BH 202	Caractéristiques historiques		
	date de construction	1900	
	programme initial	Maison de villégiature	
	occupation actuelle	Maison individuelle	
	auteur		
	maître d'ouvrage		
	modifications, adjonctions	Extension arrière	
	Description		
	 	matériaux façade	Meulière
		matériaux couverture	Tuile
matériaux structure, gros œuvre			
nombre d'étages		R+1+combles	
techniques de mise en œuvre			
type de couverture		Toiture 4 pentes	
plan masse/composition		Bâtiment rectangulaire au milieu d'une parcelle « triangulaire » angle de rues	
décors, modénatures		Céramique tête de lion sur le fronton au-dessus de l'entrée Frises au-dessus des baies	
Contexte urbain et paysager :			
rapport à la rue (alignement/retrait)		Recul	
schéma des points de vue privilégiés/covisibilité	Rue du Docteur Roux		
plantations, mobilier urbain	Parcelles arborée de sujets protégés		
Analyse			
caractérisation typologique	Maison de villégiature		
caractérisation stylistique	Belle Epoque		
caractérisation des modifications majeures : rupture/continuité, mise en valeur/dénaturation			



<p>Fiche PLU n° 34</p> <p>Maisons jumelles 11 et 13 Rue Edouard Cornefert</p> <p>Villa Henri II 15 rue Edouard Cornefert</p> <p>cadastre : BF 151 – 11 - 10</p>	Caractéristiques historiques		
	date de construction	Vers 1890	
	programme initial	Maisons de villégiature	
	occupation actuelle	Habitations individuelles	
	auteur		
	maître d'ouvrage	Société Anonyme Foncière	
	modifications, adjonctions	Modification de toiture pour le 13 Modification de volumétrie pour le 11 Extension rue Isidore Nérat pour le 15	
	Description		
	  	matériaux façade	Enduit
		matériaux couverture	Ardoise / Tuiles / Zinc
matériaux structure, gros œuvre			
nombre d'étages		R+1+combles	
techniques de mise en œuvre			
type de couverture			
plan masse/composition		Maisons mitoyennes, jumelles à l'origine aux 11 et 13	
décors, modénatures		Gargouille - Epis de faitage – Tourelles	
Contexte urbain et paysager :			
rapport à la rue (alignement/retrait)		Alignement rue Isidore Nérat Recul rue Edouard Cornefert	
schéma des points de vue privilégiés/covisibilité	Boulevard de Strasbourg Parc Dumont		
plantations, mobilier urbain	Jardins		
Analyse			
caractérisation typologique	Maisons de villégiature		
caractérisation stylistique	Historicisant – Néo classique		
caractérisation des modifications majeures : rupture/continuité, mise en valeur/dénaturation	Modification des toitures des maisons jumelles Couleur de l'enduit		

Fiche PLU n°34 11/13/15 Rue Edouard Cornefert

Intérêt patrimonial et critères de protection	
intérêt architectural (histoire stylistique et technique de l'architecture)	Ces maisons de villégiatures situées à proximité de la gare se caractérisent par une architecture audacieuse voire fantaisiste : contrairement aux maisons de ville où une certaine retenue est de mise, ces résidences de campagne offrent au contraire à leur propriétaire la possibilité d'affirmer leur aisance matérielle et permet aux architectes de puiser dans les différents styles architecturaux. Parmi les éléments récurrents de ce type de villa figure notamment la tour car elle a le double avantage d'abriter l'escalier et de constituer un élément distinctif en hauteur.
intérêt historique	Ces maisons font partie des premières à avoir été implantées dans le lotissement du Parc. Les deux maisons du 11 et 13 rue Edouard Cornefert étaient à l'origine jumelles. Edifiées vers les années 1890 par la société anonyme foncière, ces maisons semblent avoir été destinées à la location ou à la vente, offrant ainsi une résidence de campagne pour quelques parisiens fortunés. Avec leur corps central surmonté d'un toit en pavillons et flanquées d'une tour carrée, ces maisons s'inscrivent parfaitement dans l'éclectisme de cette fin de siècle et forment avec la villa Henri II un ensemble intéressant.
intérêt urbain et paysager (rôle structurant, relation à l'environnement, point de vue remarquable...)	Patrimoine bâti remarquable dans le paysage de part son originalité.
intérêt écologique	Jardins
Éléments ou caractéristiques à protéger	
Maisons et jardins	



Fiche PLU n° 35 14/16/18 avenue Coullemont cadastre : BF 171 – 153 - 125	Caractéristiques historiques	
	date de construction	Fin 19 ^e – Début 20 ^e
	programme initial	Maisons individuelles
	occupation actuelle	Maisons individuelles
	auteur	Paul DELAPORTE, pour les 16 et 18
	maître d'ouvrage	
	modifications, adjonctions	Extension arrière en 2012 pour le 16
	Description	
	matériaux façade	Meulière
	matériaux couverture	Tuile
	matériaux structure, gros œuvre	
	nombre d'étages	RDC surélevé +1+combles
	techniques de mise en œuvre	
	type de couverture	Toitures à versants
	plan masse/composition	Constructions centrées dans terrains
	décors, modénatures	Décors de briques (bandeaux, linteaux, chainages d'angle) Cabochoons au 18 Panneau émaillé (Tuilerie de Choisy le Roi) en décor de terrasse au 14
	Contexte urbain et paysager :	
	rapport à la rue (alignement/retrait)	Recul
	schéma des points de vue privilégiés/covisibilité	Depuis le parc Dumont
	plantations, mobilier urbain	Parcelles arborées de sujets protégés
	Analyse	
	caractérisation typologique	Maisons individuelles
	caractérisation stylistique	
	caractérisation des modifications majeures : rupture/continuité, mise en valeur/dénaturation	

Fiche PLU n°35 14/16/18 avenue Coulemont

Intérêt patrimonial et critères de protection	
intérêt architectural (histoire stylistique et technique de l'architecture)	
intérêt historique	<p>A côté des vastes villas qui incarnent les premières heures du lotissement du Parc, sont venues s'ajouter à la fin du XIXe siècle d'élégantes maisons en meulière comme celles du 16 et 18 avenue Coulemont. Bien que construites par le même architecte (Paul Delaporte) — dont la plus grande partie de la carrière s'est effectuée au Raincy entre 1891 et 1926 — elles présentent plusieurs variantes (2 ou 3 travées, toit avec ou sans demi-croupe, céramiques architecturales sous forme de cabochons ou de frises, meulière avec un appareillage soigné) qui permettent de les rapprocher des nombreux pavillons de l'époque.</p> <p>Ces importantes demeures bourgeoises construites entre la fin du XIXe et la Première Guerre Mondiale, destinées à des notables ou de riches familles, se distinguent dans le tissu urbain par leur silhouettes massives.</p>
intérêt urbain et paysager (rôle structurant, relation à l'environnement, point de vue remarquable...)	Ensemble de transition entre l'espace urbain et le parc
intérêt écologique	Parcelles arborées en continuité du parc mitoyen

Éléments ou caractéristiques à protéger
Constructions et parcs



<p>Fiche PLU n° 36</p> <p>73-75-77-79 rue du Commandant Brasseur</p> <p>cadastre : AK 17 – 18 – 19 – 20</p>	Caractéristiques historiques		
	date de construction	Début 20 ^e	
	programme initial	Ensemble habitations bon marché	
	occupation actuelle	Maisons individuelles	
	auteur	Ed. WEBER, architecte	
	maître d'ouvrage		
	modifications, adjonctions	Garage	
	Description		
	  	matériaux façade	Meulière
		matériaux couverture	Tuile
matériaux structure, gros œuvre			
nombre d'étages		R+1+ combles	
techniques de mise en œuvre			
type de couverture		Toitures à versants	
plan masse/composition			
décors, modénatures		Briques rouges et blanches, cabochons	
Contexte urbain et paysager :			
rapport à la rue (alignement/retrait)		Recul	
schéma des points de vue privilégiés/covisibilité			
plantations, mobilier urbain			
Analyse			
caractérisation typologique	Maisons en bande, habitations bon marché		
caractérisation stylistique			
caractérisation des modifications majeures : rupture/continuité, mise en valeur/dénaturation			

Fiche PLU n°36 73-75-77-79 rue du Commandant Brasseur

Intérêt patrimonial et critères de protection	
intérêt architectural (histoire stylistique et technique de l'architecture)	
intérêt historique	Ce groupe de quatre habitations a été construit par l'architecte Ed. Weber dans le cadre de la Société d'Habitations à Bon Marché d'Aulnay-sous-Bois et Environs qu'il fonda dans les années 1920. Conçu sur le même principe que celui situé 17-21 rue Henri Barbusse, il résolut la question de la composition en intervertissant les deux ailes les plus basses, qu'il plaça au centre en rejetant les avant-corps à l'extérieur. Par contre, par l'usage exclusif de la meulière et la recherche d'ornementation (briques rouges et blanches, cabochons), Ed. Weber est allé plus loin dans sa volonté de parachever l'illusion de l'imposante demeure alors qu'il ne s'agit que d'habitations à bon marché.
intérêt urbain et paysager (rôle structurant, relation à l'environnement, point de vue remarquable...)	
intérêt écologique	Jardins arrière

Éléments ou caractéristiques à protéger
Ensemble



<p>Fiche PLU n° 37</p> <p>11-13-15-17-19-21-23-25 rue Fernand Herbaut</p> <p>cadastre : AV 26-27-28-29-30-31-32-33</p>	Caractéristiques historiques		
	date de construction	1908-1909	
	programme initial	Ensemble de maisons en bande	
	occupation actuelle	Maisons individuelles	
	auteur		
	maître d'ouvrage		
	modifications, adjonctions	Extensions arrière – garages	
	Description		
		matériaux façade	Enduit
		matériaux couverture	Tuile
matériaux structure, gros œuvre			
nombre d'étages		RDC surélevé + 1 étage	
techniques de mise en œuvre			
type de couverture		Toitures à versants	
plan masse/composition		Maisons en bande	
décors, modénatures		Linteaux et corniches en plâtre (11 à 17) Brique (23-25)	
Contexte urbain et paysager :			
rapport à la rue (alignement/retrait)		Recul	
schéma des points de vue privilèges/covisibilité			
plantations, mobilier urbain			
Analyse			
caractérisation typologique	Maisons en bande		
caractérisation stylistique			
caractérisation des modifications majeures : rupture/continuité, mise en valeur/dénaturation	Garages		



Fiche PLU n° 37 11 à 25 rue Fernand Herbaut

Intérêt patrimonial et critères de protection	
intérêt architectural (histoire stylistique et technique de l'architecture)	
intérêt historique	<p>Cet ensemble de maisons en bande, constitué de quatre maisons individuelles (n° 11 à n°17) et de 2 maisons doubles (n°19-21 ; 23-25), a été construit à l'initiative du même propriétaire.</p> <p>Implantées sur des parcelles étroites et destinées à la vente et à la location, ces petites maisons (RDC surélevé + étage) s'apparentant à des maisons de villes avec à l'arrière des petites courtes ou des jardinets ont été édifiées en deux tranches. La première, en 1908, a consisté en la réalisation des quatre maisons individuelles ornées de frises, de mascarons (masques à figure humaine) et dotées d'une corniche² en plâtre qui, en l'absence de gouttière (réservée aux demeures les plus riches) soutient le débord de toiture et protège le mur du ruissellement. La seconde, dictée semble t'il en 1909 par un plus important souci d'économie, explique le jumelage des maisons et l'absence d'éléments décoratifs pour l'une (n°19-21), et la substitution de la brique aux bas-relief en plâtre pour l'autre (n°23-25).</p>
intérêt urbain et paysager (rôle structurant, relation à l'environnement, point de vue remarquable...)	<p>Elargissement visuel de la rue</p> <p>Maisons de ville</p>
intérêt écologique	

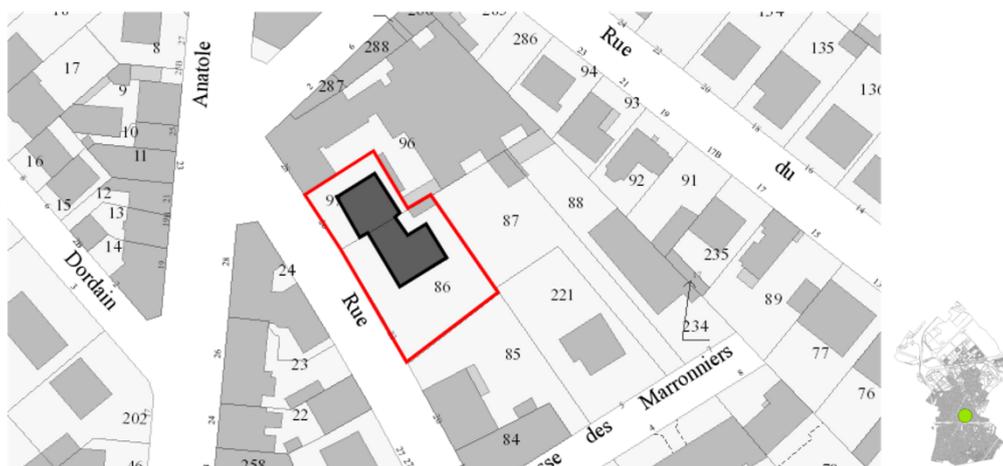
Eléments ou caractéristiques à protéger
Ensemble



Fiche PLU n°38 22/24 rue Fernand Herbaut

Intérêt patrimonial et critères de protection	
intérêt architectural (histoire stylistique et technique de l'architecture)	
intérêt historique	<p>Surnommée par son comodatnaire un plumassier parisien « la fauvette » du nom d'un petit oiseau à plumage fauve, la maison du n°22 fut édifée au début des années 1910. Elle est située non loin de la gare et témoigne du développement des lotissements durant cette période. Elle a conservé l'ensemble de son répertoire décoratif de style classique : pilastre cannelé surmonté d'un chapiteau ionique pour la baie du 1er étage et corinthien pour celles du rez-de-chaussée ; imitation d'un appareillage en pierres ; baies géminées et réunies sous un même linteau ; bandeau mouluré qui s'apparente à une corniche ; chanfreins qui marquent les angles du premier étage. On peut également distinguer au niveau du pignon la présence d'un écusson sur lequel était peut-être inscrite une date. Une partie du vaste jardin qui accompagnait cette demeure a été lotie à la fin des années 1920 et un immeuble construit (Florent Nanquette arch.). La maison du n°24 a été construite la même année et présente également des décors travaillés au niveaux des baies.</p>
intérêt urbain et paysager (rôle structurant, relation à l'environnement, point de vue remarquable...)	<p>Elargissement visuel de rue Ilot ouvert en avant d'un ensemble collectif</p>
intérêt écologique	Parcelles plantées

Éléments ou caractéristiques à protéger
Ensemble, constructions et jardins



Fiche PLU n° 39 3-5-7-9 rue Fernand Herbaut cadastre : AV 34 – 35 – 36 – 37	Caractéristiques historiques	
	date de construction	1906
	programme initial	Maisons individuelles
  	occupation actuelle	Maisons individuelles
	auteur	
	maître d'ouvrage	Désiré LECERF
	modifications, adjonctions	Construction d'une seconde maison en 1978 sur le terrain du 3 (copropriété)
	Description	
	matériaux façade	Meulière
	matériaux couverture	
	matériaux structure, gros œuvre	
	nombre d'étages	R+1+combles
	techniques de mise en œuvre	
type de couverture	Toitures à versants et demi-croupe	
plan masse/composition	Maisons doubles et jumelles	
décors, modénatures	Décors de briques	
Contexte urbain et paysager :		
rapport à la rue (alignement/retrait)	Recul	
schéma des points de vue privilèges/covisibilité	Depuis la rue du 11 novembre	
plantations, mobilier urbain	Marge de recul plantée	
Analyse		
caractérisation typologique	Maisons individuelles doubles et jumelles	
caractérisation stylistique		
caractérisation des modifications majeures : rupture/continuité, mise en valeur/dénaturation	Construction d'une maison individuelle sur le terrain du 3	

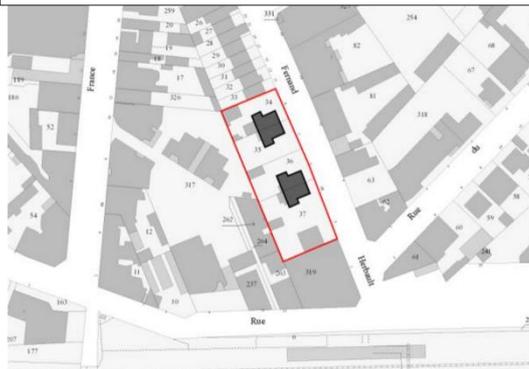


Fiche PLU n° 39 3-5-7-9 rue Fernand Herbaut

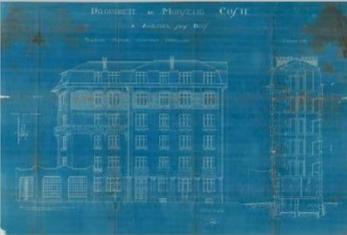
Intérêt patrimonial et critères de protection	
intérêt architectural (histoire stylistique et technique de l'architecture)	2 ensembles de maisons doubles et jumelles
intérêt historique	<p>Conçues sur le modèle de la demeure familiale, ces maisons doubles et jumelles constituent un témoignage architectural intéressant des réflexions menées au début du siècle sur la conception et la physionomie des maisons « économiques ». Elles sont également un des rares exemples à Aulnay-sous-Bois de maisons qui sont à la fois doubles et jumelles. Enfin, leur implantation sur une rue ouverte entre 1896 et 1901 au pied de la voie de chemin de fer rend compte de l'urbanisation grandissante qui s'opère dans la partie nord de la ville et de l'opportunité saisie par certains de faire construire des logements à proximité de la gare en vue d'être loués et/ou vendus.</p> <p>On doit ces quatre maisons à un parisien, M. Désiré Lecerf, qui les fit construire en 1906 et les vendit en 1921. Réunies deux par deux, elles se composent d'un corps principal flanqué de deux ailes latérales. Outre l'économie réalisée sur les matériaux et l'élaboration des plans, cette disposition permet d'assurer l'utilisation maximum de la surface du terrain. Ce souci d'économie se retrouve également dans la qualité des matériaux (meulière assez grossière) et le recours au minimum d'ornements (un rang de briques pour souligner les niveaux et les ouvertures et marquer les angles). Cependant, le maître d'œuvre a cherché à donner à cet ensemble l'image d'une demeure « bourgeoise » par la mise en avant du corps central, facteur de monumentalité, et l'adoption de toits à demi-croupe sur sa façade pignon². L'intérêt patrimonial de ces maisons porte également sur leur portail, lui aussi double et jumelés à l'autre. Ils sont de plus supportés par un arc et séparés par un pilier central.</p>
intérêt urbain et paysager (rôle structurant, relation à l'environnement, point de vue remarquable...)	Ilot ouvert et vert en avant plan de collectifs et vis-à-vis de collectifs
intérêt écologique	Terrains plantés

Éléments ou caractéristiques à protéger

Constructions, portails et jardins



<p>Fiche PLU n° 41</p> <p>56 avenue Anatole France</p> <p>cadastre : AV 111</p>	Caractéristiques historiques		
	date de construction	1925	
	programme initial	Immeuble 2 logements	
	occupation actuelle	Maison individuelle	
	auteur		
	maître d'ouvrage		
	modifications, adjonctions		
	Description		
		matériaux façade	meulière
		matériaux couverture	tuiles
	matériaux structure, gros œuvre		
	nombre d'étages	R+1+combles	
	techniques de mise en œuvre		
	type de couverture	Toiture à versant	
	plan masse/composition	Terrain angle de rue	
	décors, modénatures	Chainages, bandeaux, encadrements en briques	
Contexte urbain et paysager :			
	rapport à la rue (alignement/retrait)	Alignement boulevard de l'Hôtel de Ville	
	schéma des points de vue privilégiés/covisibilité	Carrefour « les 4 routes »	
	plantations, mobilier urbain	Jardin	
Analyse			
	caractérisation typologique	Maison individuelle	
	caractérisation stylistique		
	caractérisation des modifications majeures : rupture/continuité, mise en valeur/dénaturation		

Fiche PLU n° 42 3 rue Germain Papillon cadastre : AU 88	Caractéristiques historiques	
	date de construction	1929
	programme initial	Immeuble de rapport
	occupation actuelle	Immeuble collectif
	auteur	Léon COSTE, architecte
	maître d'ouvrage	Léon COSTE
	modifications, adjonctions	
	Description	
   	matériaux façade	Enduit
	matériaux couverture	Ardoise
	matériaux structure, gros œuvre	
	nombre d'étages	R+4+ combles
	techniques de mise en œuvre	
	type de couverture	Mansart
	plan masse/composition	Terrain d'angle
	décors, modénatures	Décor de façade Art Déco - clôture
	Contexte urbain et paysager :	
	rapport à la rue (alignement/retrait)	Recul
schéma des points de vue privilèges/covisibilité	Rue du 11 novembre Sortie souterrain gare	
plantations, mobilier urbain	Marge de recul plantée	
Analyse		
caractérisation typologique	Immeuble de rapport	
caractérisation stylistique	Art Déco	
caractérisation des modifications majeures : rupture/continuité, mise en valeur/dénaturation		

Fiche PLU n° 42 3 rue Germain Papillon

Intérêt patrimonial et critères de protection	
intérêt architectural (histoire stylistique et technique de l'architecture)	Architecture Art Déco de l'entre 2 guerres
intérêt historique	Témoignage rare à Aulnay
intérêt urbain et paysager (rôle structurant, relation à l'environnement, point de vue remarquable...)	Immeuble proue marquant très fortement le carrefour
intérêt écologique	Marge de recul plantée

Éléments ou caractéristiques à protéger
Construction, clôture et porte d'entrée



Fiche PLU n° 43 7 Avenue Gaston Chauvin cadastre : AU 170	Caractéristiques historiques	
	date de construction	1918
	programme initial	Immeuble de rapport
	occupation actuelle	Immeuble collectif
	auteur	Léon COSTE
	maître d'ouvrage	
	modifications, adjonctions	
	Description	
 	matériaux façade	Meulières, briques
	matériaux couverture	Tuiles
	matériaux structure, gros œuvre	
	nombre d'étages	R+4 + combles
	techniques de mise en œuvre	
	type de couverture	Toiture à versants
	plan masse/composition	Plan masse en L
	décors, modénatures	Forme moulée en grès au 3 ^e étage de la travée centrale: décors végétaux Art Nouveau (Gentil et Bourdet, Billancourt)
	Contexte urbain et paysager :	
	rapport à la rue (alignement/retrait)	Recul
schéma des points de vue privilégiés/covisibilité		
plantations, mobilier urbain	Marge de recul plantée	
Analyse		
caractérisation typologique	Immeuble de rapport	
caractérisation stylistique		
caractérisation des modifications majeures : rupture/continuité, mise en valeur/dénaturation		

<p>Fiche PLU n° 44</p> <p>1 à 9 avenue Anatole France 2 rue Germain Papillon</p> <p>cadastre : AU 186 – 52 – 53 – 54</p>	Caractéristiques historiques		
	date de construction	Fin XIXe – début XXe	
	programme initial	Immeubles de rapport	
	occupation actuelle	Immeubles collectifs	
	auteur	Léon COSTE	
	maître d'ouvrage		
	modifications, adjonctions		
	Description		
	  	matériaux façade	Brique – enduit - meulière
		matériaux couverture	tuiles
matériaux structure, gros œuvre			
nombre d'étages		R+2+ combles – R+3+ combles	
techniques de mise en œuvre			
type de couverture		Toitures à versants	
plan masse/composition		Alignement	
décors, modénatures		Décors de briques polychromes et cabochons au n°9 Moultures au 7 Briques et moultures au 5 Corniches et ornements en grès (Alexandre BIGOT à Mer, Loir et Cher : formes moulées émaillées de décors végétaux Art Nouveau, inspirés de la nature au n°2 rue Germain Papillon	
Contexte urbain et paysager :			
rapport à la rue (alignement/retrait)		Alignement	
schéma des points de vue privilèges/covisibilité	Perspective nord-sud depuis la rue de Bondy / place de la Gare		
plantations, mobilier urbain			
Analyse			
caractérisation typologique	Immeubles de rapport		
caractérisation stylistique			
caractérisation des modifications majeures : rupture/continuité, mise en valeur/dénaturation			

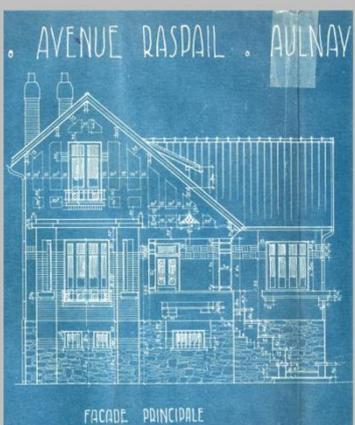
<p>Fiche PLU n° 45</p> <p>38 rue Vercingétorix</p> <p>cadastre : BZ 254</p>	Caractéristiques historiques	
	date de construction	
	programme initial	Maison de villégiature
	occupation actuelle	Collectif 5 logements
	auteur	Léon COSTE pour l'extension
	maître d'ouvrage	
	modifications, adjonctions	Extension en 1927 au nom d'ATHYAS Garage isolé et logement au-dessus en 1928
	Description	
	matériaux façade	
	matériaux couverture	Tuile
matériaux structure, gros œuvre		
nombre d'étages	R+1+combles	
techniques de mise en œuvre		
type de couverture	Toiture à versants et croupes	
plan masse/composition	Terrain d'origine morcelé Implantation parallèle à la rue accentué avec l'extension latérale	
décors, modénatures	Faux colombage, bow-windows, porche	
Contexte urbain et paysager :		
rapport à la rue (alignement/retrait)	recul	
schéma des points de vue privilèges/covisibilité	Peu de visibilité avec les plantations dans la marge de recul	
plantations, mobilier urbain	Robiniers et érables protégés	
Analyse		
caractérisation typologique	Maison de villégiature	
caractérisation stylistique	Régionalisme	
caractérisation des modifications majeures : rupture/continuité, mise en valeur/dénaturation		



Fiche PLU n° 46 98 rue Vercingétorix cadastre : CP 198	Caractéristiques historiques	
	date de construction	1925 (PC 827 cote 1W1806)
	programme initial	Maison individuelle
	occupation actuelle	Maison individuelle
	auteur	Eugène WAGNER
	maître d'ouvrage	Félix WAGNER
	modifications, adjonctions	Démolition du garage en 1992 + extension latérale en 1993
	Description	
	matériaux façade	Enduit imitant faux pans de bois
	matériaux couverture	Ardoises fibrociment
matériaux structure, gros œuvre		
nombre d'étages	R+1+combles	
techniques de mise en œuvre		
type de couverture	Toiture à versants à multiples pentes, croupes	
plan masse/composition	Initialement centrée mais importante extension en limite séparative latérale Kiosque à l'arrière	
décors, modénatures	Mosaïque en pignon sud	
Contexte urbain et paysager :		
rapport à la rue (alignement/retrait)	Recul	
schéma des points de vue privilégiés/covisibilité	Rue Vercingétorix	
plantations, mobilier urbain	Cœur d'îlot protégé	
Analyse		
caractérisation typologique	Maison individuelle	
caractérisation stylistique	Régionalisme (pans de bois néo-normands)	
caractérisation des modifications majeures : rupture/continuité, mise en valeur/dénaturation		



Fiche PLU n° 47 11 avenue Germain Papillon cadastre : AU 159	Caractéristiques historiques	
	date de construction	1910
	programme initial	Villa
	occupation actuelle	Collectif monopropriété 4 appartements
	auteur	Léon COSTE
	maître d'ouvrage	Léon COSTE
	modifications, adjonctions	Extension en 1986
  	Description	
	matériaux façade	Meulière
	matériaux couverture	Fibro-ciment
	matériaux structure, gros œuvre	
	nombre d'étages	R+1+combles
	techniques de mise en œuvre	
	type de couverture	Toiture à versants
	plan masse/composition	Corps principal surmonté d'une lucarne imposante Marquise monumentale Ferme de charpente apparente et débordante
	décors, modénatures	Briques Décors sous débord de toiture
	Contexte urbain et paysager :	
rapport à la rue (alignement/retrait)	Recul	
schéma des points de vue privilégiés/covisibilité	Avenue Germain Papillon	
plantations, mobilier urbain	Encadrement du portail par des cyprès ; palmier protégé	
Analyse		
caractérisation typologique		
caractérisation stylistique	« Léon COSTE »	
caractérisation des modifications majeures : rupture/continuité, mise en valeur/dénaturation	Enduit sur meulière	

<p>Fiche PLU n° 48</p> <p>53 avenue Raspail</p> <p>cadastre : AK 118</p>   	Caractéristiques historiques	
	date de construction	1927 (PC 1807 cote 1W1822)
	programme initial	Maison
	occupation actuelle	Maison individuelle
	auteur	Henri PANNETON
	maître d'ouvrage	Léon MERCIER
	modifications, adjonctions	
	Description	
	matériaux façade	Meulière, mortier de chaux hydraulique
	matériaux couverture	tuiles
matériaux structure, gros œuvre	Soubassement en meulière, murs en machefer recouvert mortier de chaux hydraulique	
nombre d'étages	R+1+combles	
techniques de mise en œuvre		
type de couverture	Toiture à versants	
plan masse/composition	Terrain à géométrie compliquée Plusieurs volumes de construction	
décor, modénatures	Faux colombage Colonne d'appui du porche présentant 3 traits en harmonie avec les 3 carrés superposés des piliers du portail Jardinières d'angle du bow-window Triangle coloré (en signature de l'architecte d° 14 Paul Vaillant Couturier ?)	
Contexte urbain et paysager :		
rapport à la rue (alignement/retrait)	Recul	
schéma des points de vue privilégiés/covisibilité	Avenue Raspail	
plantations, mobilier urbain	Peu de plantation, aucun arbre	
Analyse		
caractérisation typologique		
caractérisation stylistique	Régionalisme et « Art Déco »	
caractérisation des modifications majeures : rupture/continuité, mise en valeur/dénaturation		

<p>Fiche PLU n° 49</p> <p>33 rue Louis Coutant</p> <p>cadastre : AM 174</p>	Caractéristiques historiques		
	date de construction	1925	
	programme initial	Villa	
	occupation actuelle	Maison individuelle	
	auteur		
	maître d'ouvrage		
	modifications, adjonctions		
	Description		
	  	matériaux façade	Meulière, enduit
		matériaux couverture	tuiles
matériaux structure, gros œuvre			
nombre d'étages		R+1+combles	
techniques de mise en œuvre			
type de couverture		Toiture à versants	
plan masse/composition		Construction non accolée parallèle à la rue Peut-être une seule propriété d'origine avec le 33bis ?	
décors, modénatures		Faux colombage, garde-corps	
Contexte urbain et paysager :			
rapport à la rue (alignement/retrait)		Recul	
schéma des points de vue privilégiés/covisibilité	Peu de visibilité en raison de la végétation		
plantations, mobilier urbain	Arbres protégés : noyers, alianthes, cyprès		
Analyse			
caractérisation typologique			
caractérisation stylistique	Régionalisme		
caractérisation des modifications majeures : rupture/continuité, mise en valeur/dénaturation			

Fiche PLU n° 50 4 rue de Cannes cadastre : AN 163	Caractéristiques historiques	
	date de construction	1931 (PC 3640 cote 1W1843)
	programme initial	Maison
	occupation actuelle	Maison individuelle
	auteur	Camille BIDOLI, entrepreneur
	maître d'ouvrage	Maurice PAGE
	modifications, adjonctions	Garage isolé en 1959
	Description	
	matériaux façade	Pierre, enduit
	matériaux couverture	tuiles
	matériaux structure, gros œuvre	
	nombre d'étages	R+1+combles
techniques de mise en œuvre		
type de couverture	Toiture à versants, croupe	
plan masse/composition	en limite latérale nord	
décors, modénatures	Linteaux, garde-corps, portail	
Contexte urbain et paysager :		
rapport à la rue (alignement/retrait)	Recul	
schéma des points de vue privilèges/covisibilité	Proche intersection	
plantations, mobilier urbain	Pas de sujet significatif	
Analyse		
caractérisation typologique		
caractérisation stylistique	« Art déco »	
caractérisation des modifications majeures : rupture/continuité, mise en valeur/dénaturation	Proximité avec baraquement à usage de dépendance reconstruit transformée en habitation ?	

Fiche PLU n°50 4 rue de Cannes

Intérêt patrimonial et critères de protection

Cette maison emprunte à l'esthétique « Art Déco ». Aux motifs inspirés de la nature font maintenant place ceux marqués par l'industrie et la modernité (linteaux qui rappellent des ailerons, portail qui évoque la forme des gratte-ciel s'érige à la même époque aux Etats-Unis).

Service du Patrimoine Culturel de la Seine-Saint-Denis

Éléments ou caractéristiques à protéger

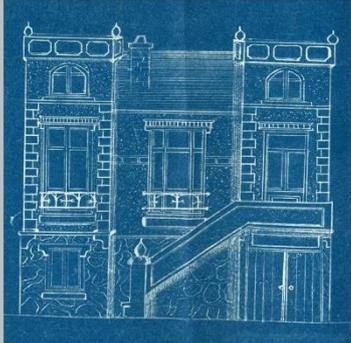
Linteaux, garde-corps, portail



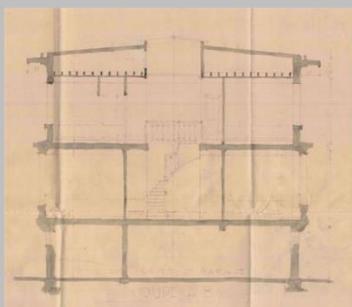
Fiche PLU n° 51 14 rue Beauregard cadastre : P 47	Caractéristiques historiques	
	date de construction	1932
	programme initial	Maison
	occupation actuelle	Maison individuelle
	auteur	
	maître d'ouvrage	
	modifications, adjonctions	
  	Description	
	matériaux façade	enduit
	matériaux couverture	
	matériaux structure, gros œuvre	
	nombre d'étages	R+1
	techniques de mise en œuvre	
	type de couverture	Toiture terrasse
	plan masse/composition	Implantation en retrait vers la limite nord pour libérer l'accès à un ancien local d'activité
	décors, modénatures	Toit plat et traitement des angles affirmant franchement une appartenance « Art Déco ». Même influence pour les ferronneries des garde-corps.
	Contexte urbain et paysager :	
rapport à la rue (alignement/retrait)	Recul	
schéma des points de vue privilégiés/covisibilité	Rue Beauregard	
plantations, mobilier urbain	Jardin arrière planté	
Analyse		
caractérisation typologique		
caractérisation stylistique	« Art Déco »	
caractérisation des modifications majeures : rupture/continuité, mise en valeur/dénaturation		

<p>Fiche PLU n° 52</p> <p>6-10 rue Edmond Poncet</p> <p>cadastre : AG 145-146-219</p>	Caractéristiques historiques	
	date de construction	1900-1925
	programme initial	Maisons
	occupation actuelle	Maisons individuelles
	auteur	
	maître d'ouvrage	
	modifications, adjonctions	Extension latérale du 6 en 1970 Extension latérale du 8 en 1959
	Description	
	matériaux façade	briques
	matériaux couverture	tuiles
matériaux structure, gros œuvre		
nombre d'étages	R+1+ combles	
techniques de mise en œuvre		
type de couverture	Tuiles	
   	plan masse/composition	3 maisons initialement non mitoyennes et non accolées aux limites (avant extensions)
	décors, modénatures	Briques polychromes céramiques mascarons
	Contexte urbain et paysager :	
rapport à la rue (alignement/retrait)	Recul	
schéma des points de vue privilégiés/covisibilité	Rue Edmond Poncet	
plantations, mobilier urbain	Jardin très planté en cœur d'îlot (arrière n°10)	
Analyse		
caractérisation typologique	Maisons individuelles	
caractérisation stylistique		
caractérisation des modifications majeures : rupture/continuité, mise en valeur/dénaturation		

Fiche PLU n° 53 1 rue Alfred de Musset cadastre : BI 232	Caractéristiques historiques	
	date de construction	1912
	programme initial	Maison
   	occupation actuelle	Maison individuelle
	auteur	Henri GUIMONNEAU
	maître d'ouvrage	Charles DROCOURT
	modifications, adjonctions	Extension latérale en 1933 (PC 4533 cote 1W5038) Garage isolé en 1973
	Description	
	matériaux façade	Meulière
	matériaux couverture	Ardoises
	matériaux structure, gros œuvre	
	nombre d'étages	R+1+ combles
	techniques de mise en œuvre	
type de couverture	Toiture à versants	
plan masse/composition	Très en recul dans très grand terrain	
décors, modénatures	Céramiques, balustres, croix de chaînage	
Contexte urbain et paysager :		
rapport à la rue (alignement/retrait)	Recul	
schéma des points de vue privilégiés/covisibilité	Peu de visibilité en raison de la clôture et de la végétation	
plantations, mobilier urbain	Parc planté très arborés de sujets protégés	
Analyse		
caractérisation typologique		
caractérisation stylistique	« Art Nouveau »	
caractérisation des modifications majeures : rupture/continuité, mise en valeur/dénaturation		

Fiche PLU n° 54 62bis avenue Jules Jouy cadastre : CD 46	Caractéristiques historiques	
	date de construction	1930 (PC3164 cote 1W1836)
   	programme initial	Maison
	occupation actuelle	Maison individuelle
	auteur	Jean VERNEUIL
	maître d'ouvrage	Guillaume TAGETTO
	modifications, adjonctions	
	Description	
	matériaux façade	Enduit
	matériaux couverture	Tuiles
	matériaux structure, gros œuvre	Briques creuses et soubassement agglomérés de ciment
	nombre d'étages	R+1+ combles
techniques de mise en œuvre		
type de couverture	Toiture à versants	
plan masse/composition	Sur les 2 limites séparatives d'un terrain de 150 m²	
décors, modénatures	Garde-corps Baies arrondies à l'étage avec encadrement briques et appuis façon vasques Linteaux baies rdc	
Contexte urbain et paysager :		
rapport à la rue (alignement/retrait)	Recul	
schéma des points de vue privilèges/covisibilité		
plantations, mobilier urbain	Jardin réduit	
Analyse		
caractérisation typologique	Architecture éclectique	
caractérisation stylistique		
caractérisation des modifications majeures : rupture/continuité, mise en valeur/dénaturation		

<p>Fiche PLU n° 55</p> <p>25 rue Paul Vaillant Couturier</p> <p>cadastre : BM 9</p>	Caractéristiques historiques	
	date de construction	1928 (PC2230 cote 1W1827)
	programme initial	Maison et cabinet médical
	occupation actuelle	Maison individuelle
	auteur	P-R CHAUVIN
	maître d'ouvrage	Jean MARTY
	modifications, adjonctions	
	Description	
	matériaux façade	Enduit ciment 2 finitions
	matériaux couverture	
matériaux structure, gros œuvre	Soubassement en meulière ravalé mortier de ciment à joints creux Murs briques ravalement enduit ciment façon pierre	
nombre d'étages	R+1	
techniques de mise en œuvre		
type de couverture	Toiture terrasse	
plan masse/composition	Plan carré centré dans terrain	
décors, modénatures	Garde-corps, corniche incurvée sous débord de toiture côté rue, bow-window vestibule, consoles appuis de fenêtres, bandeaux, panneaux enduits	
Contexte urbain et paysager :		
rapport à la rue (alignement/retrait)	Recul	
schéma des points de vue privilèges/covisibilité	Masquée par alignement d'arbres en rideau	
plantations, mobilier urbain	Jardin arrière	
Analyse		
caractérisation typologique	Demeure bourgeoise	
caractérisation stylistique	Modernité classique	
caractérisation des modifications majeures : rupture/continuité, mise en valeur/dénaturation		



Fiche PLU n° 56 86 rue Arthur Chevalier cadastre : BX 124-125	Caractéristiques historiques		
	date de construction		
	programme initial	Maison	
	occupation actuelle	Maison divisée en 2 logements	
	auteur		
	maître d'ouvrage		
	modifications, adjonctions		
	Description		
		matériaux façade	Meulière à joints différents selon les façades
		matériaux couverture	Tuiles
matériaux structure, gros œuvre			
nombre d'étages		R+combles	
techniques de mise en œuvre			
type de couverture		Toiture à versants	
plan masse/composition		Centrée sur parcelle	
décors, modénatures		Encadrement des baies, frise céramique marquise	
Contexte urbain et paysager :			
rapport à la rue (alignement/retrait)		Recul	
schéma des points de vue privilèges/covisibilité	Masquée par la végétation dans la marge de recul		
plantations, mobilier urbain	Beaucoup d'arbres et arbustes sur le terrain		
Analyse			
caractérisation typologique	Maison populaire typique de l'entre 2 guerres		
caractérisation stylistique			
caractérisation des modifications majeures : rupture/continuité, mise en valeur/dénaturation			

Fiche PLU n° 57 70 rue Pierre Jouhet cadastre : BY 200	Caractéristiques historiques		
	date de construction	1907	
	programme initial	Villa	
	occupation actuelle	Maison individuelle	
   	auteur maître d'ouvrage modifications, adjonctions	 Division terrain en 1993 Extension latérale en 1997	
	Description		
	matériaux façade	Meulière, briques	
	matériaux couverture	Tuiles, ardoises	
	matériaux structure, gros œuvre		
	nombre d'étages	R+1+combles	
	techniques de mise en œuvre		
	type de couverture	Toiture à versants	
	plan masse/composition	Issu d'un terrain beaucoup plus grand en angle de la rue Berthollet Implantation actuelle au centre de la parcelle fille	
	décors, modénatures	Ferme de charpente apparente débordante Frise en céramique Tour carrée sur base octogonale Console de marquise	
	Contexte urbain et paysager :		
	rapport à la rue (alignement/retrait)	Recul	
schéma des points de vue privilégiés/covisibilité	Masquée par les arbres d'alignement en rideau		
plantations, mobilier urbain	Beau sujet derrière la maison		
Analyse			
caractérisation typologique			
caractérisation stylistique	Architecture éclectique		
caractérisation des modifications majeures : rupture/continuité, mise en valeur/dénaturation			

<p>Fiche PLU n° 58</p> <p>28 avenue Pierre Gastaud</p> <p>cadastre : BR 245</p>	Caractéristiques historiques	
	date de construction	1912
	programme initial	Maison
	occupation actuelle	Maison individuelle
	auteur	
	maître d'ouvrage	
	modifications, adjonctions	Extension existante démolie et nouvelle extension en 2022
	Description	
	matériaux façade	Meulière
	matériaux couverture	Tuiles
matériaux structure, gros œuvre		
nombre d'étages	R+1+combles	
techniques de mise en œuvre		
type de couverture	Versants 4 pentes	
plan masse/composition	Vaste hangar en fond de terrain Initialement maison centrée mais en limite séparative suite division du terrain	
décors, modénatures	Vasques piliers clôture frises panneaux décors avec cabochons sur corniche	
Contexte urbain et paysager :		
rapport à la rue (alignement/retrait)	Recul	
schéma des points de vue privilèges/covisibilité		
plantations, mobilier urbain	Abattage récent des arbres existants et démolition du pigeonnier	
Analyse		
caractérisation typologique		
caractérisation stylistique		
caractérisation des modifications majeures : rupture/continuité, mise en valeur/dénaturation	Extension existante démolie et nouvelle extension en 2022. Dépose des céramiques remplacées par carrelage Remplacement porte entrée Peinture des vasques en bronze sur piliers Remplacement de l'ardoise par de la tuile	



Fiche PLU n° 59 28 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny cadastre : BJ 269	Caractéristiques historiques	
	date de construction	1920
  	programme initial	Maison
	occupation actuelle	Maison individuelle
	auteur	
	maître d'ouvrage	
	modifications, adjonctions	garage
	Description	
	matériaux façade	Meulière joints en relief
	matériaux couverture	tuiles
	matériaux structure, gros œuvre	
	nombre d'étages	R+1+combles
techniques de mise en œuvre		
type de couverture	Toiture à versants et croupes	
plan masse/composition	Géométrie particulière du terrain, entrée latérale	
décors, modénatures	Piliers clôture sur rue Frise en briques en corniche et débord toiture	
Contexte urbain et paysager :		
rapport à la rue (alignement/retrait)	Recul	
schéma des points de vue privilèges/covisibilité		
plantations, mobilier urbain		
Analyse		
caractérisation typologique	Maison individuelle	
caractérisation stylistique		
caractérisation des modifications majeures : rupture/continuité, mise en valeur/dénaturation		

<p>Fiche PLU n° 60</p> <p>7 allée des Bosquets</p> <p>cadastre : BU 148</p>	Caractéristiques historiques		
	date de construction	1910	
	programme initial	Maison	
	occupation actuelle	Maison individuelle	
	auteur		
	maître d'ouvrage		
	modifications, adjonctions		
	Description		
	   	matériaux façade	Meulière joints en relief, briques
		matériaux couverture	tuiles
matériaux structure, gros œuvre			
nombre d'étages		R+1+combles	
techniques de mise en œuvre			
type de couverture		Toiture à versants	
plan masse/composition		Construction longitudinale parallèle à l'alignement	
décors, modénatures		Décors avant-corps sous croupe Epis et galerie de faitage Tympan, linteaux 3 fenêtres rdc	
Contexte urbain et paysager :			
rapport à la rue (alignement/retrait)		Recul	
schéma des points de vue privilèges/covisibilité			
plantations, mobilier urbain	Très beaux sujets		
Analyse			
caractérisation typologique			
caractérisation stylistique			
caractérisation des modifications majeures : rupture/continuité, mise en valeur/dénaturation			

<p>Fiche PLU n° 61</p> <p>11 avenue de la Gare de l'Abbaye</p> <p>cadastre : BU 220</p>	Caractéristiques historiques	
	date de construction	1910
	programme initial	Maison
	occupation actuelle	Maison individuelle
	auteur	
	maître d'ouvrage	
	modifications, adjonctions	Division terrain en 2005 : déplacement kiosque, transformation garage en maison individuelle
	Description	
   	matériaux façade	Meulière, joints rocaillés
	matériaux couverture	tuiles
	matériaux structure, gros œuvre	
	nombre d'étages	R+1+combles
	techniques de mise en œuvre	
	type de couverture	Toiture à versants
	plan masse/composition	Angle de rues
	décor, modénatures	Ferme de charpente débordante apparente marquise conduits et souches de cheminées en façade sud-ouest conduits de cheminées en façade nord-est portail kiosque consoles appuis de fenêtres / linteaux grilles de protection des baies
	Contexte urbain et paysager :	
	rapport à la rue (alignement/retrait)	Recul
schéma des points de vue privilèges/covisibilité	Angle de rues	
plantations, mobilier urbain	Grand jardin avec kiosque sur ancien axe historique majeur	
Analyse		
caractérisation typologique		
caractérisation stylistique	« Art Nouveau »	
caractérisation des modifications majeures : rupture/continuité, mise en valeur/dénaturation	Division du terrain et déplacement du kiosque devant la maison	

<p>Fiche PLU n° 62</p> <p>9-11 rue du Docteur Roux</p> <p>cadastre : BH 223-224</p>	Caractéristiques historiques	
	date de construction	1894
	programme initial	Maisons jumelles
	occupation actuelle	Maison individuelle et cabinet paramédical
	auteur	
	maître d'ouvrage	
	modifications, adjonctions	
	Description	
	matériaux façade	Soubassement meulière, enduit
	matériaux couverture	tuiles
matériaux structure, gros œuvre		
nombre d'étages	R+1+combles	
techniques de mise en œuvre		
type de couverture	Toiture à versants	
	plan masse/composition	En angle de rues, 2 maisons mitoyennes sur 2 parcelles de 380 m² environ
	décors, modénatures	Cabocons, frises céramique Chainages d'angles Corniche toiture
	Contexte urbain et paysager :	
	rapport à la rue (alignement/retrait)	Recul
	schéma des points de vue privilégiés/covisibilité	Rampe Julien Mira et rue du Docteur Roux
	plantations, mobilier urbain	Nombreux arbres
Analyse		
caractérisation typologique	Maisons jumelles	
caractérisation stylistique		
caractérisation des modifications majeures : rupture/continuité, mise en valeur/dénaturation		

Fiche PLU n° 63 22-22bis-24 rue Roger Salengro cadastre : BH 32-33-34	Caractéristiques historiques	
	date de construction	1934-35
	programme initial	Ensemble de 3 maisons individuelles
	occupation actuelle	Maisons individuelle
	auteur	E. LEJEUNE, entrepreneur
	maître d'ouvrage	
	modifications, adjonctions	Extension latérale et lucarne au 24
	Description	
	matériaux façade	Briques, meulière, enduit faux colombage
	matériaux couverture	tuiles
matériaux structure, gros œuvre		
nombre d'étages	R+combles	
techniques de mise en œuvre		
type de couverture	Toiture à versants	
plan masse/composition	Ensemble de 3 petites parcelles (117, 108 et 135 m ²) en angle avec la rue de Pimodan	
décors, modénatures	Epis de faitage Faux colombage Bandeaux briques	
Contexte urbain et paysager :		
rapport à la rue (alignement/retrait)	Recul	
schéma des points de vue privilégiés/covisibilité	Angle de rues	
plantations, mobilier urbain	Très petites parcelles = pas de jardin	
Analyse		
caractérisation typologique	Maisons typiques début XXe siècle	
caractérisation stylistique		
caractérisation des modifications majeures : rupture/continuité, mise en valeur/dénaturation	Lucarne et extension latérale au 24	



Fiche PLU n° 65 40 avenue Jean Jacques Rousseau cadastre : BP 34-35	Caractéristiques historiques	
	date de construction	1886
 	programme initial	Maison
	occupation actuelle	Maison
	auteur	
	maître d'ouvrage	
	modifications, adjonctions	
	Description	
	matériaux façade	enduit
	matériaux couverture	ardoise
	matériaux structure, gros œuvre	
	nombre d'étages	R+1+combles
techniques de mise en œuvre		
type de couverture	Versants et terrasses	
plan masse/composition	Bâtiment centré sur parcelle d'origine Façade principale sur rue Jean Jacques Rousseau Corps principal + ailes latérales toit plat	
décors, modénatures	Ferronneries	
Contexte urbain et paysager :		
rapport à la rue (alignement/retrait)	Recul	
schéma des points de vue privilégiés/covisibilité	En angle de rues	
plantations, mobilier urbain	Pas de sujets hauts significatifs	
Analyse		
caractérisation typologique		
caractérisation stylistique		
caractérisation des modifications majeures : rupture/continuité, mise en valeur/dénaturation	Minéralisation importante Extension du garage Véranda et serre à l'arrière	

Fiche PLU n° 66 Cité Romain Rolland Rues Romain Rolland, Albert Camus, Frédéric Mistral cadastre : CN 106 à 114-117 à 147	Caractéristiques historiques	
	date de construction	1959 (PC 26817 cote 48W61)
    	programme initial	38 maisons HLM
	occupation actuelle	Maisons individuelles
	auteur	
	maître d'ouvrage	
	modifications, adjonctions	
	Description	
	matériaux façade	Pierre
	matériaux couverture	Tuiles
	matériaux structure, gros œuvre	
	nombre d'étages	Selon modèles : RDC, RDC + sous-sol, jumelles en RDC, jumelles en RDC + sous-sol, jumelles en R+1+sous-sol
techniques de mise en œuvre		
type de couverture	Versants : 4 pentes	
plan masse/composition	Implantation pour la plupart en mitoyenneté sur une limite latérale	
décors, modénatures	Pierre de taille	
Contexte urbain et paysager :		
rapport à la rue (alignement/retrait)	Recul	
schéma des points de vue privilégiés/covisibilité		
plantations, mobilier urbain	Espace vert commun prévu au nord-est ; parking sur partie en impasse de la rue Albert Camus	
Analyse		
caractérisation typologique	Ensemble caractéristique des lotissements fin des années 1950	
caractérisation stylistique	Petites maisons individuelles	
caractérisation des modifications majeures : rupture/continuité, mise en valeur/dénaturation	Extensions, ravalements, isolations thermiques extérieures, clôtures	

Fiche PLU n° 67 Chapelle Saint Paul cadastre : DM 88	Caractéristiques historiques	
	date de construction	1963-1965 (PC 64888 cote 1W1032)
	programme initial	Chapelle
	occupation actuelle	Chapelle
	auteur	Paul HERBE et Jean LE COUTEUR, Gérard KHALIFA collaborateur
	maître d'ouvrage	Association diocésaine de Versailles
	modifications, adjonctions	
	Description	
	matériaux façade	
	matériaux couverture	tuiles
	matériaux structure, gros œuvre	Béton, charpente bois lamellé-collé
	nombre d'étages	
	techniques de mise en œuvre	
	type de couverture	2 pans paraboliques
	plan masse/composition	
	décors, modénatures	Briques creuses garnies de verres colorés, angles arrondis
	Contexte urbain et paysager :	
	rapport à la rue (alignement/retrait)	Recul
	schéma des points de vue privilégiés/covisibilité	Parvis
	plantations, mobilier urbain	
	Analyse	
	caractérisation typologique	Architecture religieuse années 60
	caractérisation stylistique	
	caractérisation des modifications majeures : rupture/continuité, mise en valeur/dénaturation	

Fiche PLU n° 68 Maison 3 impasse de Metz cadastre : BI 145	Caractéristiques historiques	
	date de construction	1924 (PC1 cote 1W1796)
	programme initial	Maison individuelle
	occupation actuelle	Maison individuelle
	auteur	P.R CHAUVIN
	maître d'ouvrage	M. BARRALLON
	modifications, adjonctions	Extension sur pilotis, modification couleur couverture (tuiles vertes jusqu'en 2012)
  	Description	
	matériaux façade	Briques silico-calcaires
	matériaux couverture	Tuiles
	matériaux structure, gros œuvre	
	nombre d'étages	R+1+combles sur sous-sol
	techniques de mise en œuvre	
	type de couverture	versants
	plan masse/composition	
	décors, modénatures	Clôture, bandeau, linteaux, carreaux de céramique au-dessus des baies en étage
	Contexte urbain et paysager :	
rapport à la rue (alignement/retrait)	Recul	
schéma des points de vue privilégiés/covisibilité	Aire de retournement de l'impasse	
plantations, mobilier urbain		
Analyse		
caractérisation typologique	Maison individuelle	
caractérisation stylistique		
caractérisation des modifications majeures : rupture/continuité, mise en valeur/dénaturation	Extension sur pilotis	